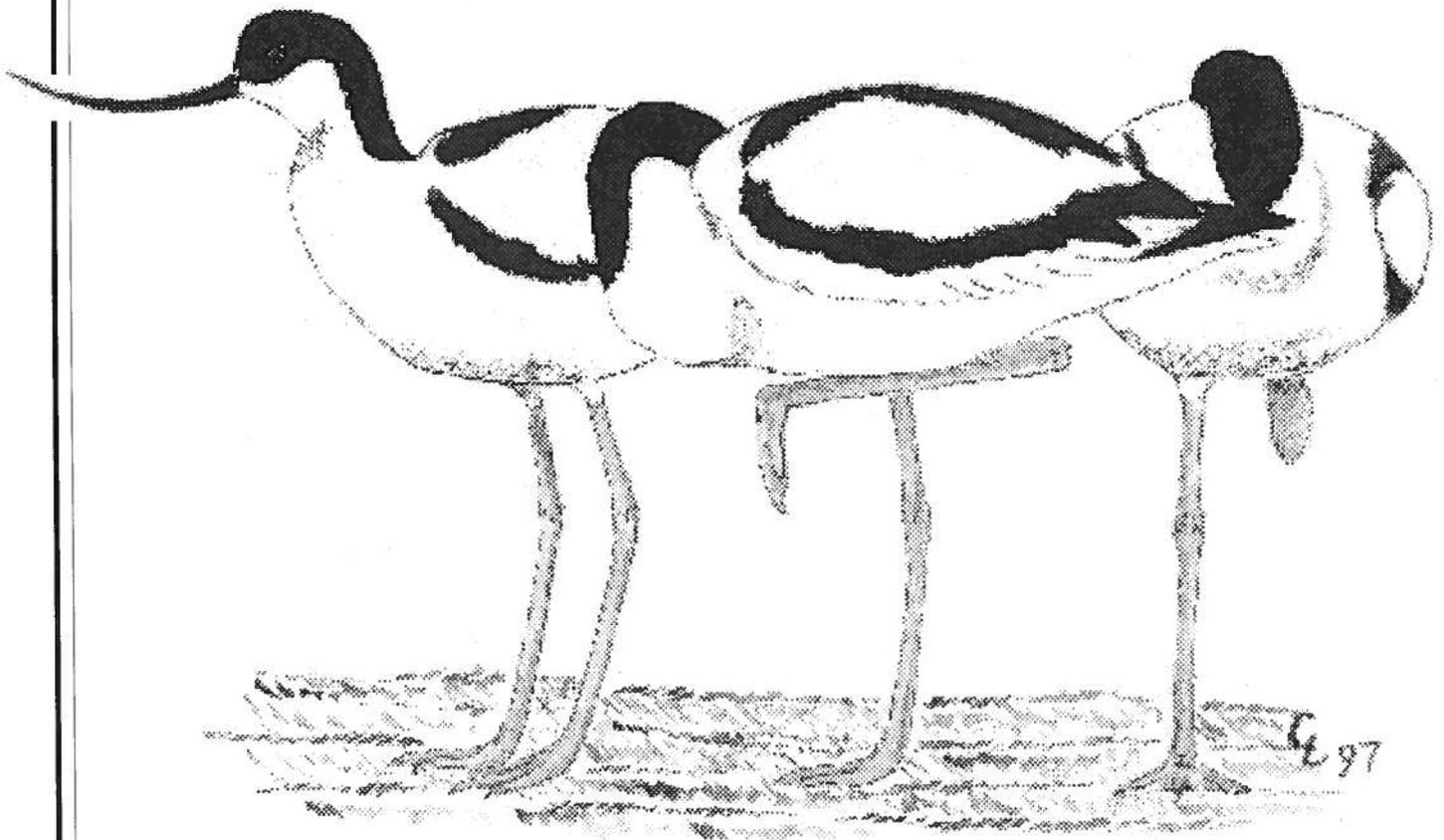


L'AVOCETTE

2001 - 25 (1-2) pages 1 à 40

ISSN 0181-0782

- Recensement des Hérons arboricoles nicheurs de France en 2000. Région Picardie
- Suivi de corbeautières dans l'Oise
- Recensement des corbeautières de Picardie, année 2000
- L'hivernage de la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* en Picardie : premier bilan sur un demi siècle.
- Deuxième cas de nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* dans l'Oise
- Premières observations de Bécasseaux falcinelles *Limicola falcinellus* dans l'Oise
- Les oiseaux d'eau à Moru Pontpoint. Synthèse 1998



PICARDIE NATURE

L'AVOCETTE - 2001 - 25 (1-2)

Sommaire

Pages 3 à 5 :

Recensement des Hérons arboricoles nicheurs de France en 2000.
Région Picardie.
Par Xavier COMMECY

Pages 6 à 9 :

Suivi de corbeautières dans l'Oise
Par Yves LECOMTE

Pages 10 à 20 :

Recensement des corbeautières de Picardie, année 2000
Par Xavier COMMECY et Frédéric NOEL

Pages 21 à 25 :

L'hivernage de la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* en Picardie :
premier bilan sur un demi siècle.
Par Vincent BAWEDIN

Pages 26 à 29 :

Deuxième cas de nidification de l'Echasse blanche
Himantopus himantopus dans l'Oise.
Par William MATHOT

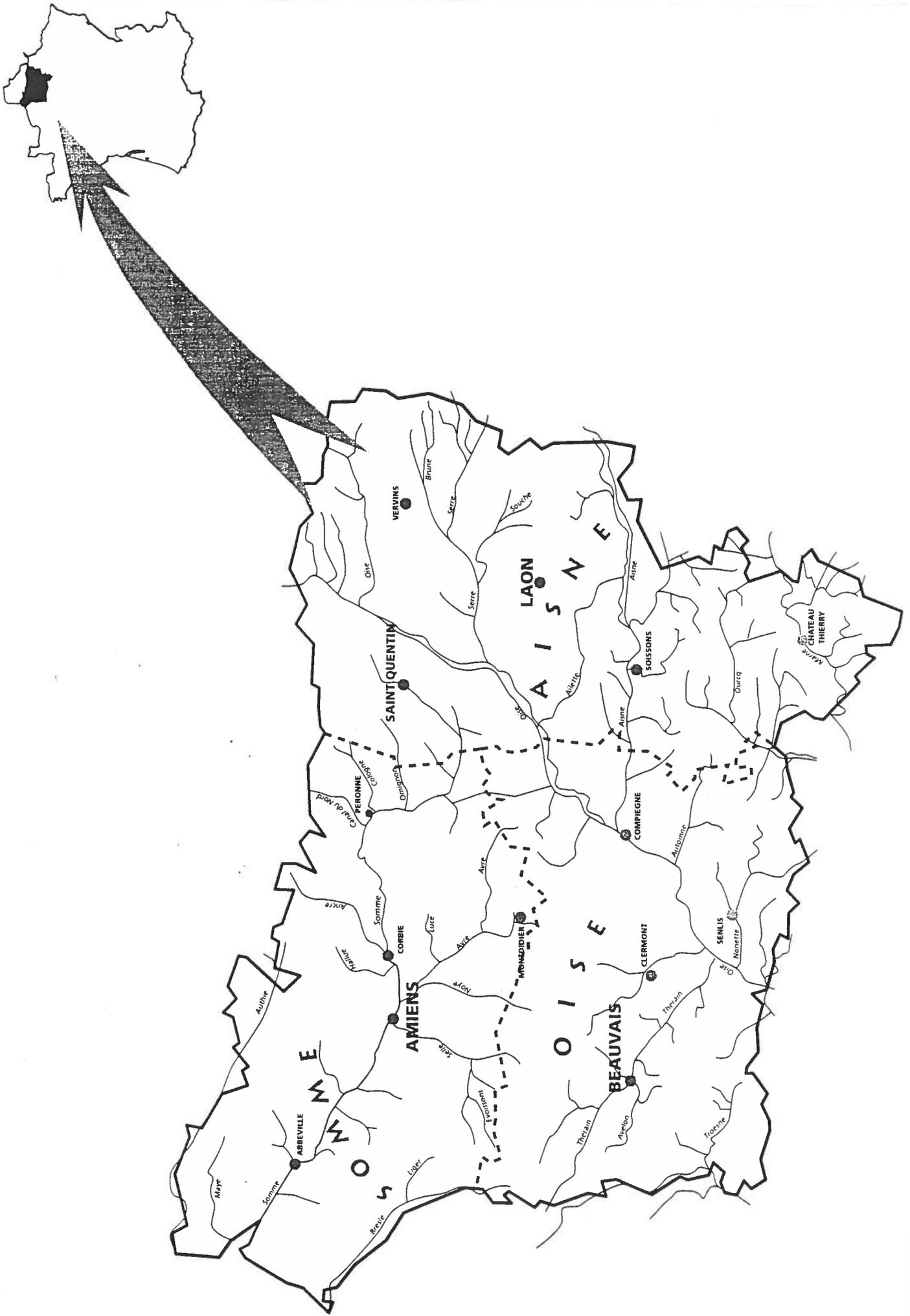
Pages 30 à 32 :

Premières observations de Bécasseaux falcinelles
Limicola falcinellus dans l'Oise.
Par Marc et Pierre SENGEZ

Pages 33 à 40 :

Les oiseaux d'eau à Moru Pontpoint. Synthèse 1998.
Par W. MATHOT

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature - 14 place Vogel - B.P.835 - 80000 AMIENS
www.picardie-nature.org contact@picardie-nature.org
Directeur de publication : Xavier COMMECY
Conception et mise en page : Frédéric NOEL et Guillaume PETIT-RENAUD
Dessins : Cédric LOUVET (couverture)
Tirage : 200 exemplaires - **Prix d'un numéro :** 60 francs
Dépôt légal : Préfecture de la Somme - FR ISSN 0181 - 0782
Impression : CAT G. COUTHON - Amiens



RECENSEMENT DES HERONS ARBORICOLES NICHEURS DE FRANCE 2000. REGION PICARDIE

Par Xavier COMMECY

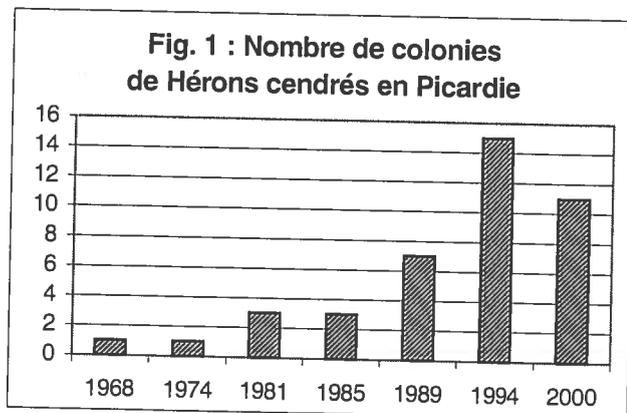
C'est la septième fois qu'un recensement national des Hérons arboricoles est organisé. Ces recensements permettent tant à l'échelle régionale qu'à celle de la France de suivre l'évolution des populations nicheuses de ce groupe d'oiseaux. Ont ainsi pu être repérés les influences de l'évolution des statuts de protection, des vagues de froid...

Comme pour les précédents recensements réalisés en Picardie, c'est le réseau des observateurs de Picardie Nature qui a été chargé des prospections. Nous avons déjà commenté les bilans des décomptes précédents (COMMECY, 1994) et celui ci en est la continuité.

RESULTATS 2000

Pour chaque colonie recensée est indiqué, après le nom de la commune et éventuellement du lieu-dit, le nombre de nids comptés (et lorsque les données sont disponibles les valeurs pour les années 1994 - précédent recensement national -1995, 1996, 1997, 1998, 1999). Pour certaines colonies c'est ainsi d'une série de 1990 à 2000 dont nous disposons puisque la même présentation avait été adoptée pour la publication régionale du recensement 1994.

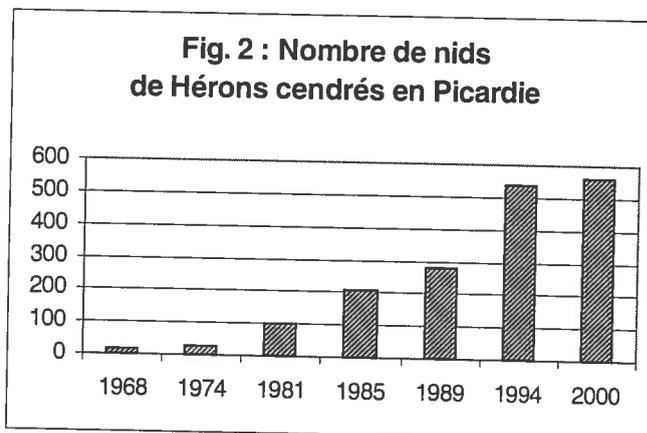
HERON CENDRE *Ardea cinerea*



SOMME :

Boismont : 214 nids (211, 201, 191, 163, 204, 240 nids de 1994 à 1999).

Parc Ornithologique du Marquenterre : 55 nids (81 en 1994).



Hangest-sur-Somme : 33 nids.

Glisy, Pré Canteraine : 17 nids (cette colonie n'existait pas en 1994).

Boves, Pont de Fouencamps : 71 nids (28, 48, 50, 55, 56, 60, 71 nids de 1994 à 1999).

Péronne, Sainte Radegonde : 51 nids (81, 71, 55, 23, 29, 26 nids de 1994 à 1999).

Hombleux : 37 nids (18 nids en 1994).

Voyennes : 3 nids (1 nid en 1999 et 0 les années précédentes dans cette petite colonie qui comptait 4 nids en 1994, 3 en 1992 et qui avait disparu depuis).

Total départemental : 481 nids pour 8 colonies (459 pour 7 colonies en 1994) soit 4,5% d'augmentation en 6 ans ; c'est à dire une stabilité.

AISNE :

Saint-Quentin, Réserve Naturelle des marais d'Isle : 44 nids (10 nids en 1994).

Fontenoy, Port Fontenoy : 24 nids (22 nids en 1994).

Lesquille-Saint-Germain, Bois de Robbé : 13 nids (11 nids en 1999).

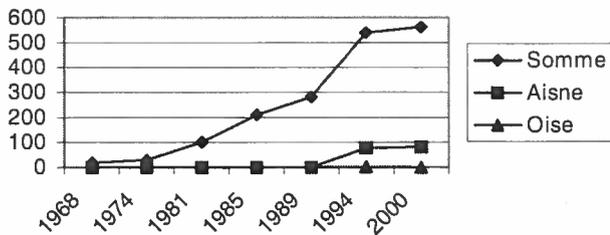
Total départemental : 81 nids pour 3 colonies (78 couples pour 7 colonies) soit 3,8% d'augmentation en 6 ans ; stabilité là encore.

OISE :

Pas de colonie connue dans ce département bien prospecté, les deux couples nicheurs de 1994 (dont 1 seulement nicheur probable) en deux «colonies» n'ont donc pas fait souche.

Total pour la Picardie : 562 couples pour 11 colonies contre 538 couples en 15 colonies en 1994.

Fig. 3 : Evolution des effectifs nicheurs par département



AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

SOMME :

Parc Ornithologique du Marquenterre : 60 nids (74 en 1994, 35 en 1995, 47 en 1996, 12 en 1997, 21 en 1998 et 35 en 1999).

Boismont : 17 nids (installation en 1996 avec 3 couples, puis 10, 21, 22 de 1997 à 1999).

Total pour la Picardie : 77 nids en 2 colonies (74 en 1994 et 7 en 1989).

HERON GARDEBOEUF *Bubulcus ibis*

SOMME :

Parc Ornithologique du Marquenterre : 6 ou 7 nids.

Boismont : 2 nids (installation en cette année de recensement).

Total pour la Picardie : 8 ou 9 nids en 2 colonies (1 couple en 1994).

HERON BIHOREAU *Nycticorax nycticorax*

1 couple possible, 1 observation le 18 avril en plaine maritime picarde.

Cette espèce n'est pas nicheuse régulière dans la région et seuls quelques cas isolés ont été décrits tant près du littoral qu'en vallée de la Somme loin de la mer.

COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DE LA POPULATION PICARDE DES HERONS ARBORICOLES :

Héron cendré

Deux nouvelles colonies par rapport au précédent recensement concerté, dans la vallée de la Somme à Glisy (80) et en Thiérache à Lesquille-Saint-Germain.

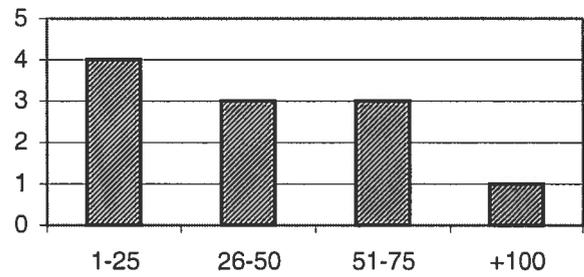
Quelques colonies ont disparu et nous avons déjà signalé l'échec des implantations dans l'Oise.

Dans l'Aisne, les petites colonies du sud (Essômes-sur-Marne, 1 couple en 1994) et du centre du département (Chamouille, 2 couples en 1994 et Marchais en vallée de la Souche, 21 nids en 1994) n'ont pas été retrouvées malgré les recherches. En Thiérache, il y a disparition des colonies de Hary et Luzoir (21 et 1 couples en 1994) et installation d'une colonie à Lesquille-Saint-Germain.

Bilan : Disparition de 6 colonies et apparition de 2 nouvelles.

Taille moyenne des colonies picardes : 51,1 (35,9 en 1994, 40,3 en 1989, 69,6 en 1985, 33,6 en 1981, 30 en 1974, 19 en 1968).

Fig.4 : Répartition du nombre de colonies par taille



Les biotopes et supports des héronnières :

La description des milieux où sont installées les colonies a été discutée dans le précédent rapport. Ce sont essentiellement des colonies dans les vallées ou dans des bois surplombant les vallées (Boismont -80-, Hangest-sur-Somme -80-) à l'exception de la colonie du P.O.M. -80- dans des dunes boisées. Pour les nouvelles colonies, signalons que celle de Glisy est dans une vallée, les nids étant construits sur des Peupliers blancs *Populus alba*. Cette espèce d'arbre-support avait déjà été signalée pour la région. Les autres espèces sont : Aulnes *Alnus sp*, Frênes *Fraxinus excelsior*, Saules *Salix sp* et Chênes *Quercus sp* pour les colonies des vallées, et Hêtres *Fagus sylvatica* ou Pins laricio *Pinus nigra laricio* pour les colonies littorales.

Place de la population picarde par rapport à celle de la France.

Bien évidemment nos commentaires se feront en comparaison du bilan national 1994, dernier bilan paru (MARION, 1997).

Cette année là il y avait 26687 couples de Hérons cendrés repérés en France en 653 colonies. Avec ses 538 couples la Picardie se situait au 18^{ème} rang des régions accueillant cette espèce en tant que nicheuse, loin derrière la Bretagne (plus de 2800 nids) ou la région Rhône-Alpes (plus de 2100 nids) et la population des trois départements picards représentait 2,01% de la population nationale. L'augmentation constatée entre 1989 et 1994 (+91,1%) était une des plus fortes (5,91% au niveau national), cette progression montrant comme nous l'avions signalé alors le déficit régional suite probablement aux destructions volontaires passées. Nous verrons si la quasi stagnation observée entre 1994 et 2000 (+4,4%) se retrouve au niveau national.

Aigrette garzette

2 colonies donc cette année pour cette espèce qui a souffert de l'hiver froid 1997 (disparition totale des hivernants pendant plusieurs semaines fin janvier-début février contre une centaine d'oiseaux présents fin décembre 1996 et seulement 12 nids au P.O.M. cette année là contre 47 l'année précédente) et qui a reconstitué progressivement ses effectifs, ayant maintenant rattrapé et même légèrement dépassé le nombre record de couples obtenu en 1994.

Les nids sont construits dans les Pins laricio *Pinus nigra laricio* des dunes boisées du P.O.M. en colonie mixte avec les autres ardéidés nicheurs de ce site et dans les grands Hêtres de la colonie de Boismont le plus souvent dans des arbres aussi porteurs de nids de Hérons cendrés.

En 1994 avaient été comptabilisés, 9845 couples en 105 colonies en France. Les 74 nids localisés en Picardie représentaient alors moins de 1% de la population nationale qui avait vu au début des années 90 l'explosion des populations littorales atlantiques, progression à laquelle on peut rattacher l'installation de l'espèce dans la Somme qui est le département le plus septentrional de France où elle niche.

Héron gardeboeuf

Cette espèce prospère lentement dans notre région après la première nidification de 1992 (1 couple comme en 1993 et en 1994) au P.O.M.. Mais cette implantation ne s'est pas développée de manière linéaire depuis 1992 : pas de certitude pour la nidification d'un couple présent en été en 1995 et 1996. Probablement suite à l'hiver rigoureux de 1997 l'espèce ne s'y est pas reproduite ce printemps là. Après cette pause, les nidifications reprennent : 3 ou 4 couples en 1998 et 4 à 6 en 1999.

Cette année 2000 marque ainsi une nouvelle étape dans la colonisation de la région par ce héron jusqu'alors plutôt méridional avec près de 10 couples et deux colonies dont une nouvelle. Remarquons que c'est sans surprise que nous avons observé l'installation de ce Héron dans la seconde colonie mixte de reproductions de hérons en plaine maritime.

En 1994 avaient été comptabilisés 2294 couples en 35 colonies en France. Comme pour l'espèce précédente, cette colonie est la plus septentrionale de France.

Signalons pour finir l'installation en cette année 2000 en tant que nicheuse de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* (premier cas de reproduction certaine pour la région) dans la colonie mixte du Parc Ornithologique du Marquenterre.

LES PARTICIPANTS A L'ENQUETE 2000 :

P. CARRUETTE (à qui nous devons aussi les informations sur les nidifications au Parc Ornithologique du Marquenterre obtenues entre les deux enquêtes), X. COMMECY, C. DANCOISNE, T. DAUMAL, L. GAVORY, P. ROYER, C. SCUOTTO, J. et M. VOTTE. Que tous soient remerciés pour nous avoir communiqué leurs informations.

BIBLIOGRAPHIE :

- COMMECY X. (1994) - Résultats du recensement régional 1994 des Hérons cendrés *Ardea cinerea* en Picardie. L'AVOCETTE 18 (3-4) : 45-49.
MARION L. (1997) - Inventaire national des héronnières de France 1994. M.N.H.N. 119 p.

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaix
80380 GENTELLES

SUIVI DE CORBEAUTIERES DANS L'OISE

Par Yves. LECOMTE

Le secteur suivi entre 1989 et 2000 représente grossièrement un triangle délimité par Beauvais, Saint-Just-en-Chaussée et Nogent-sur-Oise soit environ 300 kilomètres carrés. Le sud de ce triangle (secteurs de Liancourt, Breuil-le-Sec et Hermes, où coule la vallée du Thérain) est assez boisé : de nombreux petits bois de plateau et la forêt de Hez (environ 20 kilomètres carrés) s'y trouvent. Le nord (secteur de Saint-Just-en-Chaussée) l'est beaucoup moins et les cultures de plateau l'occupent majoritairement. Les vallées de l'Arré et de la Brèche délimitent ces secteurs à l'Est.

Les relevés effectués sur 12 ans apportent un éclairage supplémentaire sur la connaissance des populations de Corbeaux freux *Corvus frugilegus* nichant en Picardie à l'instantané que représente l'enquête nationale 2000 (COMMECY & al., 2001), mais pas à la même échelle de superficie couverte, en permettant de suivre l'évolution des quelques 100 à 200 couples occupant cette partie de l'Oise. Si les informations obtenues ici ne sont pas directement extrapolables à l'ensemble de la région picarde, les caractéristiques relevées ici sont sans doute du même type ailleurs.

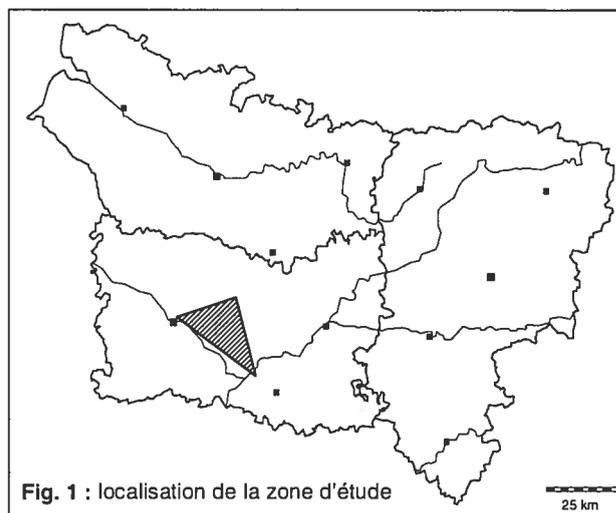


Fig. 1 : localisation de la zone d'étude

nombreux emplacements favorables. A suivre donc. Suite à l'abattage de 1998, les oiseaux se sont reportés sur les arbres âgés et vieillissants, avec beaucoup de Lierre *Hedera helix* et de Gui *Viscum album* près du rond point de la R.N. 16 à Cauffry.

L'EVOLUTION DES COLONIES

Secteur de Liancourt

La colonie de Soutraine, hameau de Cauffry, a disparu en 1990 suite à l'abattage des Peupliers *Populus canadensis* et celle voisine de Bailleval n'a pas beaucoup profité de cet éclatement, quelques nids tout au plus avant qu'elle ne cesse d'exister avec l'exploitation des arbres arrivés à maturité en 1998. Actuellement les jeunes peupleraies de Bailleval ne peuvent recevoir de nids alors que ceux âgés d'une dizaine d'années de Soutraine accueillent déjà 6 nids en cette année 2000. Le vieillissement de ces arbres proposera sous peu de

Secteur de Breuil-le-sec, Breuil-le-vert et Fitz-James.

Les corvidés se sont installés en 1989 sur les limites communales de ces trois villages sur le site de Breuil-le-Vert «la Seravene», propriété privée plantée de Peupliers mais début 1992, les oiseaux furent effarouchés par des feux de pneus, des tirs de pétards et abandonnèrent les lieux. La colonie voisine du bois Boitteaux disparaît en 1994 par coupe des arbres. Quelques couples se retrouvent en 1994 et 1995 dans la parcelle dite «la grande prairie» du village voisin de Breuil-le-Sec mais les travaux sur les R.N. 16 et R.N. 31 ont gêné les oiseaux qui désertent ce site. Se sont probablement eux que l'on retrouve en grande partie sur le site «le plan chardon» à Fitz-James et peut-être aussi sur le

Lieu / Année	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Soutraine (le vivier Georges)	20	coupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6*
Bailleval (marais)	16	16	NP	NP	NP	NP	NP	NP	19	coupe	-	-
Cauffry (rond point N16)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25*	22	24

Tableau 1 : corbeautières du secteur de Liancourt

Coupe : exploitation ; NP : non prospecté ; 0 : pas de nids ; * : nouveau lieu.

Lieu / Année	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Breuil-le-Vert (la Séravene)	1*	7	14	Eff	-	-	-	-	-	-	-	-
Breuil-le-Vert (Bois Boitteaux)	0	0	0	13*	11	coupe	-	-	-	-	-	-
Breuil-le-Sec (La Grande Prairie)	0	0	0	0	0	7*	14	tvx	-	-	-	-
Breuil-le-Sec (Moulin Bailly le bel)	0	30	coupe	0	0	0	0	29*	43	39	37	49
Fitz-James (le Plant Chardon)	NP	NP	NP	10	10	10	NP	NP	NP	NP	NP	116
Breuil-le-Sec (Bois de l'Aubier)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14*
Fitz-James (Cour de l'Hôpital)	0	0	0	0	0	3*	5	5	5	7	6	6

Tableau 2 : corbeautières du secteur Breuil-le-Sec – Breuil-le-Vert – Fitz-James

Eff : effarouchement ; coupe : exploitation ; NP : non prospecté ; 0 : pas de nids ; * : nouveau lieu ; Tvx : travaux ;

site de Bailly-le-Bel, commune de Breuil-le-Sec, mais les emplacements favorables sur cette jeune plantation qui avait été déjà occupée en 1990 avant d'être exploitée sont limités (4 ébauches de nids n'ont pas résisté cette année suite au mauvais arrimage dans les branches trop petites).

Bilan : peu d'augmentation dans ce secteur mais les perspectives sont favorables à l'espèce.

D'autres oiseaux occupent depuis quelques années les grands arbres ornementaux, Tilleuls, Peupliers et autres présents dans la cour de l'hôpital de Fitz-James. Cette année 2000 nous notons aussi une extension vers le bois de l'aubier, toujours à Breuil-le-Sec.

Bilan : une augmentation des effectifs dans ce secteur suite à de nombreux changements au cours de ces dix dernières années.

Secteur de Hermes

Les corbeautières sont situées en vallée du Thérain.

A Villers-Saint-Sépulcre les 12 nids de l'ancienne colonie tombent à l'occasion d'une forte tempête hivernale, les oiseaux changent de résidence et ce sont probablement eux qui viennent grossir la colonie de Hermes (Callouel) où en 1992 l'exploitation des Peupliers les fait de nouveau changer et ils sont retrouvés à peu de distance au lieu dit «les Brieux» toujours sur la commune de Hermes où un nouveau chablis suite à un coup de vent pendant l'hiver 1996-1997 suivi d'une coupe des arbres ne laissant en place que des individus trop jeunes les oblige une nouvelle fois à investir un nouveau site.

Lieu / Années	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Villers-Saint-Sépulcre	12	temp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Berthecourt (Clos de Linflé)	NP	NP	NP	NP	NP	30	NP	50	NP	NP	coupe	11
Hermes (Callouel)	16	21	21	coupe	-	-	-	-	-	-	-	-
Hermes (les Brieux)	0	0	0	0	20	20	25	30	temp	coupe	-	-
Laversines (Lagunage)	0	0	0	20*	20	20	NP	NP	16	18	9	14
Therdonne (marais)	NP	30	30	30	30	28	NP	NP	30	27	temp	coupe
Beauvais (Station d'épuration)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25*
Rochy-Condé (Prés Coqs Salles)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57*
Bailleul/Thérain (le Mont César)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12*

Tableau 3 : corbeautières du secteur de Hermes

Coupe : exploitation ou abattage des arbres après la tempête ; NP : non prospecté ; 0 : pas de nids ; * : nouveau lieu ; temp : tempête.

Lieu / Années	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Airion (marais)	30	30	30	30	30	NP	NP	NP	NP	57
Avrechy (marais)	0	0	0	14	NP	NP	NP	NP	NP	27
Argenlieu (Parc du Château)	11	NP	NP	NP	NP	NP	15	17	21	37
Argenlieu (Bois de la Terrière)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11*
Saint-Just-en-Chaussée (le marais)	0	0	0	25*	NP	50	50	40	31	67

Tableau 4 : corbeautières du secteur de Saint-Just-en-Chaussée

NP : non prospecté ; 0 : pas de nids ; * : nouveau lieu.

Depuis 1992, des freux utilisent les Peupliers plantés autour du lagunage des eaux usées de Laversines ; suivons avec intérêt le vieillissement de ces arbres qui devrait apporter prochainement des possibilités adéquates de nidification. De même sur le site de Berthecourt «le clos de Linflé» la coupe de la vieille peupleraie en 1999 n'a laissé qu'une dizaine de nids sur de jeunes arbres aujourd'hui peu favorables à l'expansion de la colonie mais ces arbres aussi vont vieillir.

A Therdonne, près de Beauvais, la colonie forte de 20 à 30 nids a traversé la décennie 90 avant qu'une tempête en hiver 1998-1999 suivie de la coupe des arbres n'obligent les oiseaux à partir et à s'installer près de là, dans le parc de la station d'épuration des eaux usées de Beauvais.

Deux nouvelles colonies en des sites non occupés précédemment sont trouvées en 2000 sans que l'on puisse corréliser ces installations à des déplacements d'oiseaux anciennement nicheurs dans le secteur suivi. Peut-être viennent-ils d'une colonie proche hors secteur délimité ?

Bilan : mis à part l'année 2000 qui montre une augmentation du nombre de nids, la taille de la population de ce sous-secteur est restée assez stable avec de nombreux changements de sites.

Secteur de Saint-Just-en-Chaussée

Les colonies sont implantées dans la vallée de la rivière Arrée.

Celle de Saint-Just-en-Chaussée, «les marais», augmente régulièrement avec le vieillissement des Peupliers occupés. Plus bas dans la vallée, celles des communes de Airion et d'Avrechy situées dans les marais privés et communaux, difficiles d'accès voire fermés, permettent aux oiseaux de se déplacer dans ces immenses espaces boisés au gré des coupes selon leurs besoins mais restent fidèle à se secteur.

La colonie sise dans le parc du château d'Argenlieu grandit malgré la tempête de décembre 1999 qui a abattu plusieurs arbres et une extension a été trouvée en 2000 dans un petit bois proche, le bois de «la Terrière».

Bilan : augmentation régulière dans ce secteur où il y a eu peu de modifications des sites et des arbres supports des nids.

CONCLUSION :

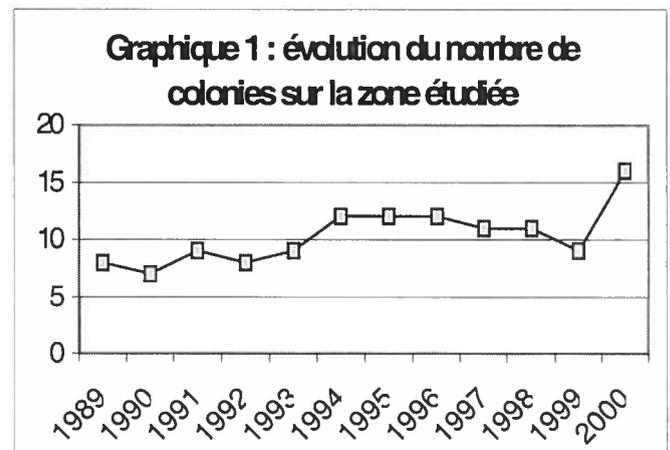
Au cours de ces 12 années (1989 à 2000) de suivi sur la zone considérée, 24 sites ont accueilli des colonies des Corbeaux freux mais au maximum, 16 colonies étaient occupées simultanément, année 2000 puis 12 colonies en (1994 - 1995 - 1996) et 7 au minimum (1990) (graphique 1).

Les causes de ces disparitions/installations sont multiples.

Pour les disparitions :

- coupe des arbres : 6 cas (dans un cas, une coupe partielle ayant entraîné une simple diminution du nombre de nids),
- tempête : 3 cas,
- travaux au pied des arbres : 1 cas,
- effarouchements : 1 cas.

Pour les apparitions, l'âge des arbres semble être un critère essentiel dans le choix du site (le cas de Breuil-le-Sec «moulin Bailly le bel» montre qu'un âge de 5-6 ans est un minimum pour les Peupliers à contrario, la tranquillité des sites n'est pas indispensables et nous observons des nids près de l'homme : cour de ferme, zones urbaines, bords de routes, parcs d'accès facile... La taille des lieux de gagnage semble avoir de l'importance sur la taille des colonies ; ainsi celles de la vallée du Thérain sont moins importantes que celles voisines installées dans les boisements de grandes cultures, mais les freux n'hésitent pas à faire de longues distances à la recherche de leur nourriture.



Un abandon de site entraîne le plus souvent un déplacement de la colonie dans un lieu voisin. De

tels mouvements sont très probables (apparition d'à peu près un nombre de nids équivalent à celui disparu dans un site proche) dans 7 cas :

- suite à des coupes : Bailleval vers Cauffry; Breuil-le-Vert «Bois Boiteaux» vers Breuil-le-Sec «la Grande Prairie»; Hermes «Callouel» vers Hermes «les Brieux» ;

- suite à des travaux : Breuil-le-Sec «la Grande Prairie» vers Breuil-le-Sec «Moulin Bailly-le-Bel» ;

- suite à une tempête : Villers-Saint-Sépulcre vers Hermes «Callouel» ; Therdonne vers Beauvais ;

- suite aux effarouchements : Breuil-le-Vert «la Seravenne» vers Breuil-le-Vert «Bois Boiteaux» .

Dans d'autres cas, il peut y avoir eu transferts entre des colonies non localisées sur le secteur suivi et ceci dans les deux sens.

Le nombre de nids est peut-être aussi lié à la météorologie du printemps : un printemps froid et humide peut inciter des migrateurs du nord ou de l'est de l'Europe, arrivés chez nous à l'automne, à nicher sur place s'ils n'ont pu engranger les réserves nécessaires au voyage de retour. C'est peut-être ce qui s'est passé en 1998 où le nombre de nid s'est accru et a diminué ensuite. Il faudra aussi suivre le devenir de la forte augmentation observée en 2000.

Sur la surface considérée le nombre de Corbeaux freux fluctue avec semble-t-il une tendance à l'augmentation : 150-200 nids fin des années 80 - début des années 90, environ 250 nids au milieu des années 90, 520 nids en 2000. Cette dernière année, avec un recensement exhaustif, est peut-être exceptionnelle puisqu'en 1999 il n'y avait qu'environ 180 couples nicheurs. A suivre donc et un tel recensement sur une surface donnée effectué chaque année serait à renouveler dans d'autres secteurs de Picardie pour pouvoir comparer les résultats.

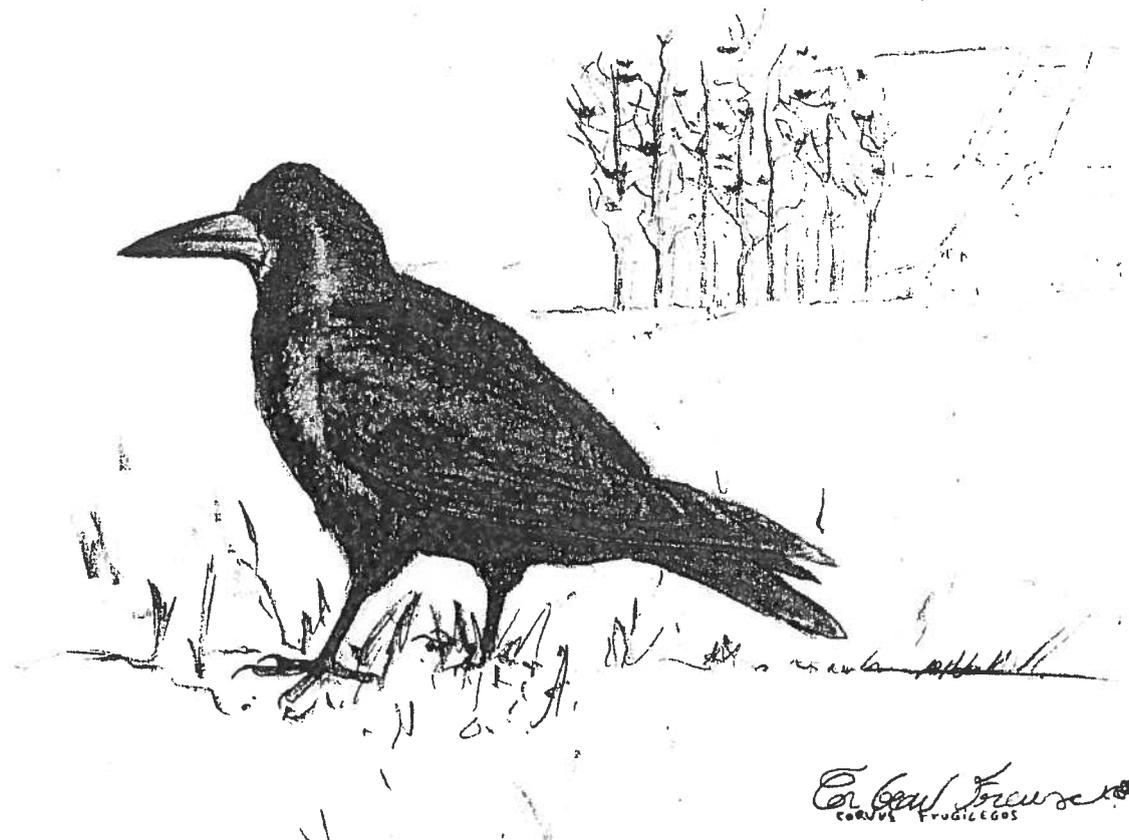
REMERCIEMENTS

Tous mes sincères remerciements à Xavier COMMECY pour la relecture et les analyses complémentaires apportés à cet article.

BIBLIOGRAPHIE :

COMMECY X. & NOEL F. (2001) – Recensement des corbeautières de Picardie, année 2000. L'Avocette 25 (1-2) : 10 à 20.

Yves LECOMTE
12 rue Charles de Gaulle
60600 BREUIL-LE-VERT



Dessin d'Alberto Lavière

RECENSEMENT DES CORBEAUTIERES DE PICARDIE ANNEE 2000

Par Xavier COMMECY et Frédéric NOEL

A l'initiative du Groupe Ornithologique Normand, initiative relayée par la Société d'Etudes Ornithologiques de France (S.E.O.F.), un recensement national des colonies de nidification du Corbeau freux *Corvus frugilegus* a été organisé au printemps 2000 de manière à estimer la taille de la population nicheuse française de cette espèce. C'est Picardie Nature et son réseau de naturalistes qui a été chargé d'organiser pour la Picardie cette enquête.

De façon à obtenir une couverture des prospections maximales dans les différentes régions, une méthode d'échantillonnage a été proposée : prospection exhaustive du seul quart Nord-Ouest de chaque feuille I.G.N. au 1/50000 (une feuille 1/50000 représentant environ un rectangle de 20 kilomètres sur 26). Des possibilités d'extension à la prospection des quatre quarts de cartes étaient proposées. A l'échelle régionale, nous avons incité chaque observateur à suivre la méthodologie proposée et aussi à noter toute colonie repérée au hasard de ses prospections même en dehors des secteurs recensés de manière exhaustive.

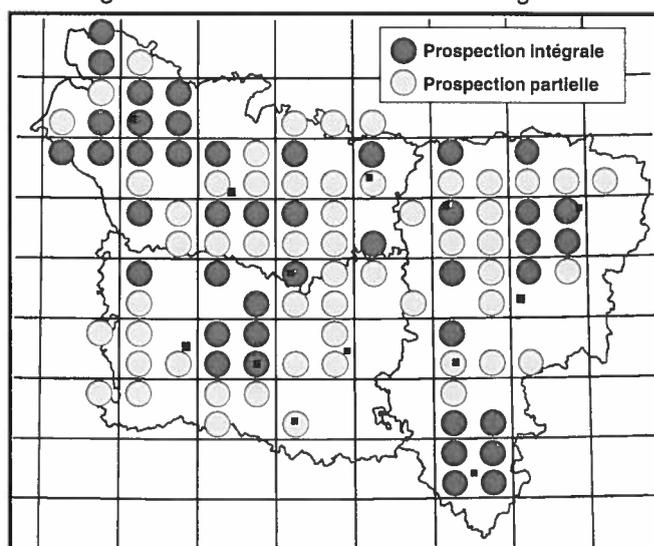
En plus de la localisation des colonies devaient être notés si possible, le nombre de nids occupés, le milieu dans lequel elle était située et les arbres supports des nids.

Pour motiver les observateurs picards à rechercher des oiseaux qui sont habituellement délaissés nous les avons informés lors d'une des réunions bisannuelle du réseau Avifaune et contactés par courrier (lettre interne au réseau, *La Petite Avocette*). Nous avons aussi mis sur une des pages du site internet de l'association la liste des cartes et secteurs avec les prospecteurs au fur et à mesure de leurs inscriptions permettant ainsi à chacun de connaître quelles étaient les zones encore vierges de recherches. Des points réguliers ont aussi été donnés par des messages envoyés sur la liste de diffusion du groupe. Enfin, un appel a été lancé dans les colonnes de la revue du groupe (*Picardie Nature*) à destination des amateurs de nature peu habitués à prospecter pour des enquêtes ornithologiques mais qui pouvaient participer à celle-ci qui ne demandait pas de connaissances particulières.

Même si tous les observateurs picards potentiels ne se sont pas sentis concernés par ce recensement, les résultats obtenus sont tout de

même significatifs et nous vous les présentons ci-après. Ils constituent un point sur la population des Corbeaux freux nicheurs en Picardie en cette fin de XX^{ème} siècle et une première base de comparaison pour les éventuels suivis à venir de cette population. En effet, jamais à l'échelle de la Picardie un tel bilan n'avait été obtenu. Seules le précédaient, une enquête Bureau Calidris - gardes de la fédération départementale des chasseurs de la Somme en 1978 (ROBERT, 1978 ; ROBERT, 1979) pour le département de la Somme et à une échelle bien plus réduite une enquête sur 200 Km² dans le sud-est amiénois en 1991 (COMMECY, 1992). Ces deux publications nous permettront après la présentation des résultats obtenus de contribuer à une première analyse des résultats.

Pour pouvoir présenter ces résultats, un important travail de vérification des fiches (essentiellement pour la localisation exacte de la colonie sur la bonne commune, ainsi tous les lieux-dits ont été vérifiés sur carte ce qui explique que certains observateurs trouveront des changements entre ce qu'ils nous ont fait parvenir et la restitution donnée ici), de contact direct avec les observateurs et de relance a du être fait. De manière étonnante, bien que les modalités soient précises les renseignements rendus furent très hétérogènes.



RESULTATS (VOIR ANNEXE)

Pour chaque carte I.G.N. 1/50000 de Picardie nous donnons :

1) pour les colonies repérées dans le secteur correspondant au quart Nord Ouest :

- leur localisation : commune puis lieu-dit
- le nombre de nids, / le milieu où est situé la colonie,
- l'espèce ou les espèces d'arbres porteuses de nids. Sauf indication contraire, signalée par un *, il s'agit dans ce cas d'une prospection exhaustive de tout le secteur. (protocole national).

2) les colonies repérées sur les trois autres quarts de carte avec la même série d'informations. Sauf indication contraire, signalée par un * indiquant une recherche exhaustive sur ce quart de carte, il s'agit dans ce cas d'observations aléatoires, l'ensemble du secteur n'ayant pas été prospecté (protocole régional).

3) le ou les observateurs pour le quart de carte concerné.

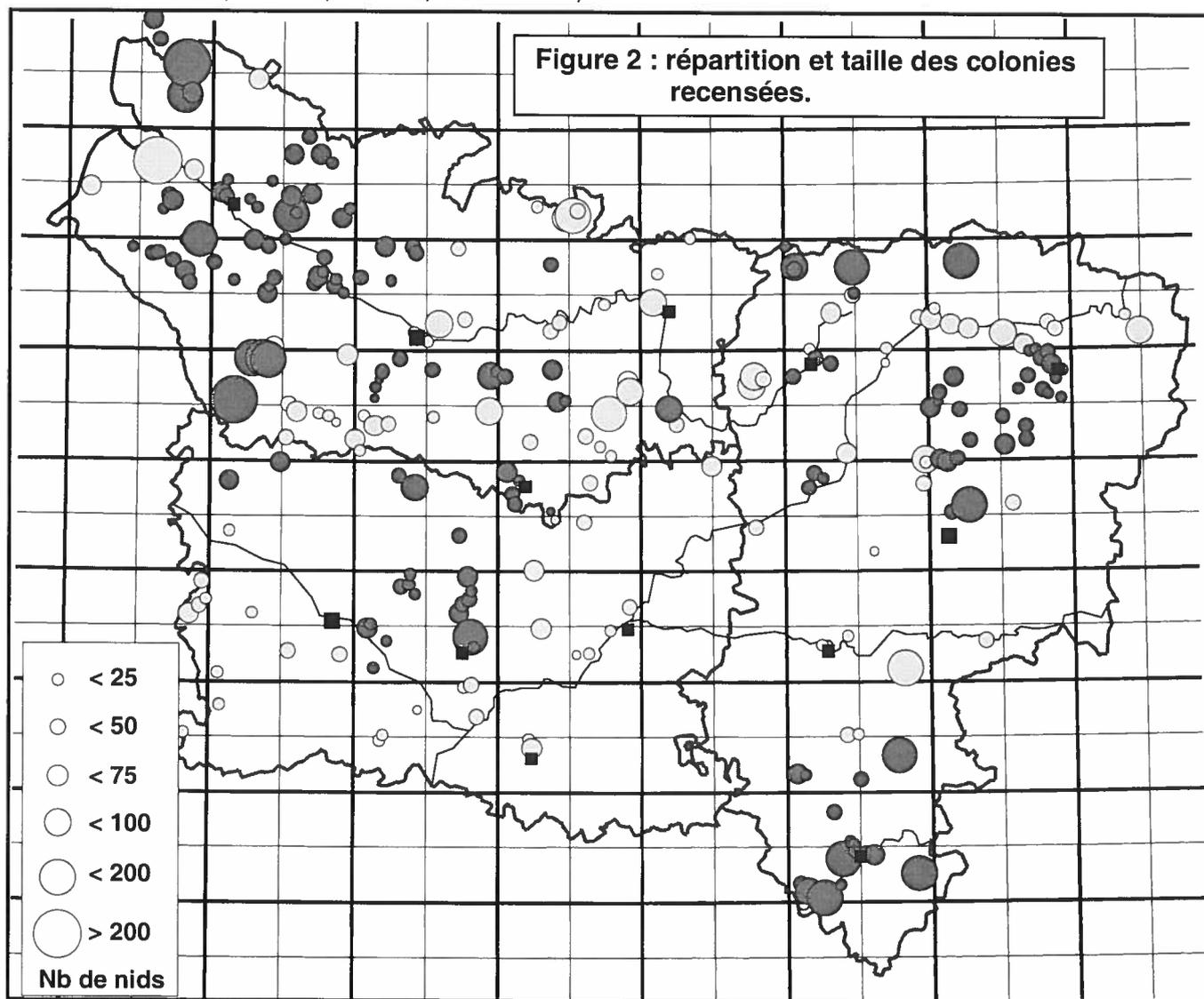
Seules les cartes I.G.N. 1/50000 couvrant entièrement ou majoritairement le territoire picard sont traitées. En conséquence les cartes de Neuchâtel, Forges les eaux, Gisors, Hesdin, Trélon, Château Porcien, Asfeld, Fisme, Dommartin,

Cambrai et Saint-Pol trop partiellement en Picardie n'ont pas été visitées et ne sont pas reprises ici. Les (rares) colonies trouvées au hasard sur ces secteurs ont été signalées aux responsables de l'enquête des régions voisines.

BILANS

Bilan de la prospection :

24 quarts nord-ouest de cartes 1/50000 ont été prospectés intégralement selon les modalités de l'enquête nationale. Seules manquent des prospections sur 12 quarts NW (Beauvais, Méru, Doullens, Creil, Compiègne, Senlis, Chauny, Attichy, Villers-Cotterêt, Fère-en-Tardenois, Craonne, Rozoy-sur-Serre) pour couvrir la Picardie, soit une prospection de $24/36 = 66\%$ (les quarts NW des feuilles de Hesdin, Hirson, Château-Porcien et Asfeld n'étant que partiellement en Picardie ils n'ont pas reçu de visites de prospecteurs picards). Pour les cartes de Rue et Saint-Valery-sur-Somme dont le quart NW est essentiellement en mer, ce sont les quarts sud est qui ont été pris en compte comme représentants de ces deux cartes ainsi que le recommandaient les modalités de l'enquête nationale. Pour la suite de l'analyse ils seront considérés comme des quarts NW.



Nombre de colonies	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Secteur NW	1	4	3	4	4	6	0	1						
Autres secteurs		1	0	3	4	5	0	2	2					1

Tableau 1 : nombre de colonies par quart de carte 1/50000 (intégralement prospectée)

18 quarts de cartes non NW ont été prospectés intégralement ainsi que nous y avons encouragé les observateurs régionaux. Ces résultats supplémentaires nous permettront d'affiner nos résultats.

Des résultats sur des colonies situées sur 49 autres quarts de cartes ont été obtenus. Ils ne peuvent être intégrés dans le traitement statistique que nous ferons pour tenter d'évaluer la population régionale du Corbeau freux mais nous fourniront des renseignements supplémentaires pour caractériser les colonies de cet oiseau en Picardie. Ce sont donc 71 quarts de carte 1/50000 sur les 161 de Picardie qui n'ont pas été renseignées. Nous pouvons considérer ce résultat comme encourageant et être un témoin de la vitalité de notre groupe : 2/3 des cartes visitées en une seule saison (2 ou 3 mois) pour une espèce habituellement peu prisée des ornithologues.

Les colonies picardes de freux : nombre de colonies

Au total et pour ce seul printemps 2000, 278 colonies ont été recensées. Nous allons maintenant analyser ces résultats pour estimer la population picarde du Corbeau freux et caractériser ces colonies.

Nombre de colonies par quart de carte 1/50000 : Le nombre moyen de colonies par carte est de 3,26 (75/24) pour les quarts NW et de 5,2 (94/18) pour les autres quarts intégralement prospectés. On peut penser que les observateurs ayant entrepris de prospecter intégralement une carte en supplément de la NW qui était imposée par les modalités de l'enquête nationale l'ont fait sur des secteurs où ils connaissaient des colonies ce qui a pu induire cette différence ou alors il ne s'agit là que d'un artefact du à un échantillonnage de petite taille car on ne voit pas pourquoi les secteurs NW des cartes seraient moins riches en colonies de Corbeaux freux que les autres.

Pour les extrapolations nous utiliserons donc les quarts NW des cartes 1/50000 qui constituent probablement un échantillonnage proche de la réalité. C'est d'ailleurs le principe de la méthode retenue à l'échelle nationale.

On peut ainsi estimer le nombre de colonies à : $3,26/130 \text{ Km}^2$ (surface moyenne de ces quarts de carte en Picardie) soit 0,025 colonie au Km^2 . Ce qui donne pour l'ensemble de 19399 KM^2 de la région : $0,025 \times 19399 = 486$ colonies.

Taille des colonies

La taille des colonies décrites varie de 1 (on ne pourra faire plus petit!), plusieurs colonies de 2 ou 3 nids jusqu'à plus de 200 nids (3 colonies de taille supérieure à ce nombre : 227 à Vron (80), 232 à Lignièrès-Châtelain (80) et le record à Pinchefalise (80) avec 270 nids). Ces cas restent exceptionnels et anecdotiques mais nous pouvons caractériser la taille moyenne des colonies picardes.

Que ce soit pour les quarts de cartes intégralement prospectés ou pour les colonies trouvées de manière aléatoire, la médiane se retrouve dans l'encadrement 26-50 couples. Cette valeur est donc caractéristique de l'importance numérique des colonies picardes. Dans les deux cas, environ 70% des colonies comptent moins de 50 couples. Une légère différence est notée entre ces deux lots : 8,2% des colonies trouvées dans les quarts de cartes intégralement prospectés ($n = 14$) ont plus de 100 couples alors qu'il n'y en a que 3,8% ($n=4$) pour les autres colonies.

Le nombre de nids trouvé par quart de carte intégralement prospectés est en moyenne de 138,5 (3324/24) pour les secteurs NW et de 222,1 (3998/18) pour les autres. On retrouve là évidemment les conséquences d'un nombre plus élevé de colonies dans ces secteurs ainsi que nous l'avons remarqué dans le paragraphe précédent.

Nous pouvons maintenant tenter d'estimer la taille de la population du Corbeau freux en Picardie.

Nombre de nids		1-25 (<10)	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	>200
Quarts de carte intégralement prospectés	Nb.	67 (20)	51	32	6	7	4	1	0	2
	%	39,5 (11,8)	30	18,9	3,6	4,2	2,3	0,1	0	0,1
Autres secteurs	Nb.	46 (19)	33	18	7	0	3	0	0	1
	%	42,6 (17,5)	30,6	16,6	6,5	0	2,7	0	0	1

Tableau 2 : taille des colonies

En utilisant uniquement les résultats obtenus sur les quarts NW (modalités de l'enquête nationale) nous obtenons 138,5 nids à diviser par 130 Km^2 soit $1,06 \text{ nid/Km}^2$. Ce qui donne pour l'ensemble de la Picardie :

$$1,06 \times 19399 = 20499 \text{ nids}$$

La population picarde de Corbeaux freux peut ainsi être estimée à environ 20000 couples nicheurs.

Cette première estimation jamais tentée de la population de cet oiseau demanderait à être confirmée car si la répartition des quarts NW prospectés est assez homogène à l'échelle de la région, ce n'est pas le cas de l'ensemble de la prospection qui montre des carences dans quelques régions naturelles régionales (pays de Thelle, Vexin, Noyonnais, vallée de l'Aisne à l'est de Soissons, Valois) essentiellement au sud de la Picardie

(excepté le Clermontois et la Brie). On peut penser que ces lacunes concernent à la fois des régions peu propices au freux (grandes forêts de l'Oise) mais aussi d'autres apparemment plus attractives (vallée de l'Aisne). C'est là un biais inhérent à tout échantillonnage.

Remarquons enfin que cette espèce étant classée nuisible dans les trois départements picards, elle est à ce titre piégée et tirée une grande partie de l'année. On peut s'interroger sur la légitimité de ce classement : quel impact peuvent avoir ces 20000 couples sur les 19399 Km² qui constituent notre région ? A peine plus de 1 couple par Km² (et nous verrons par la suite qu'une part non négligeable de couples nichent et se nourrissent en ville). Mettent-ils tellement en péril les productions agricoles régionales qu'il faille tenter d'exterminer cette espèce par tous les moyens ? Il est vrai que cette enquête est la première qui permette d'estimer la population régionale de l'oiseau et que les classements en tant que nuisible ont toujours été obtenus en dehors de toute information biologique cohérente.

Milieus occupés par les colonies

Toutes les fiches ne présentaient pas les renseignements complémentaires demandés sur les milieux dans lesquels étaient situées les colonies, ni sur les arbres supports aussi le nombre de données utilisables est-il inférieur à celui du nombre de colonies. Ce nombre semble toutefois suffisant pour donner une première approche de ces milieux pour les colonies picardes.

Pour 244 colonies, le milieu occupé était indiqué. Plusieurs dénominations ont été utilisées par les observateurs (le protocole national ne donnant pas de typologie préalablement définie), nous les avons regroupées sous 4 dénominations différentes en espérant ne pas avoir trahi l'idée donnée par les observateurs avec des regroupements intempestifs.

Ces 4 milieux sont : **urbain** (dont une sous dénomination **Parc de château**, le terme château devant être entendu dans son acception de grande maison avec un parc arboré isolé du reste des habitations), **bois de plateau** et **fond de vallée**.

63 colonies (25,9%) ont été repérées en milieu urbain et il faut remarquer dans ce nombre la part très importante prise par les colonies installées dans

Nb de nids	1-25 (<10)	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	>200
Urbain	25 (13)	10	2		1	1	1		
Parc de château	5 (1)	10	4	2	1	1			
Bois de plateau	42 (9)	26	27	4	4	2			3
Fond de vallée	26 (10)	24	12	8	1	2			

Tableau 3 : taille des colonies en fonction des milieux

des parcs de château : 23 (soit 31% des colonies urbaines, 9,5 % des colonies picardes). Les Corbeaux freux montrent ainsi une prédilection pour ce type de milieu relativement rare et autant occupé. Peut-être y trouvent-ils les caractères qu'ils recherchent : grands arbres et tranquillité, ces parcs privés étant peu fréquentés.

44,2% des colonies (n=108) sont installées dans des boisements de plateau et 29,9% (n=73) en fond de vallée.

Dans tous les cas il faut noter la présence de deux exigences pour que l'espèce s'installe : des prairies ou pelouses nécessaires à son alimentation et des arbres support de nids comme l'ont déjà constaté MERCIER (1995) ou TOMBAL (1996)...

Nous pouvons aussi préciser la taille de ces colonies en fonction du milieu. Les colonies urbaines apparaissent ainsi de plus petite taille que les autres qui elles présentent une répartition de leurs tailles bien semblables.

Espèces d'arbres choisies pour installées les colonies.

Dans les renseignements complémentaires demandés aux observateurs, on trouvait dans le protocole national : espèce d'arbre utilisée. Toutes les fiches ne portaient pas ces renseignements mais là encore l'échantillon est suffisamment important pour qu'elles permettent de caractériser les colonies de freux en Picardie. On peut remarquer la part très importante prise par les Peupliers (43,8%), secondairement par les Frênes et si l'on regroupe les colonies trouvées en Frênaies pures, ou mélangées à des Hêtres ou à d'autres espèces comme les Chênes et les Charmes, ce qui correspond à l'essentiel des peuplements des bois de plateaux ou urbains de nos trois départements, on trouve 41,5%, soit sensiblement la même valeur que les Peupliers.

Il faut remarquer la part des plus minimes prise par les Conifères comme support des nids des Corbeaux freux en Picardie : une seule colonie sur 247 (Sains-en-Amiénois -80- sur des Pins).

Nb de nids	1-25 (<10)	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	>200
Peupliers	43	38	16	8	2	1			
Frêne + Hêtre	14	7	13	3	1				
Frêne	13	13	5	3		2			
Hêtre	6	4	4		1				
Chênaie pure ou mixte	4	3	2		3				1

Tableau 4 : taille des colonies en fonction du type d'arbre

Les autres feuillus notés, essentiellement dans des boisement urbains montrent que s'il a ses préférences le Corbeau freux sait aussi diversifier les supports de ses nids : Erables sycomore (10), Maronniers (8), Platanes (7), Aulnes (4), Robiniers (2), Tilleuls (2), Bouleau (1), Charme (1), Châtaignier (1). Au total, 13 espèces d'arbres ont ainsi été déterminées comme arbre-support de Corbeaux freux.

Evolution récente des populations nicheuses picardes de corbeaux freux.

Comme annoncé en introduction, nous disposons de deux publications récentes permettant d'avoir quelques informations. Avant de les étudier rappelons en reprenant MERCIER (1995) que «le Corbeau freux est sans doute une acquisition récente de la Picardie. Ainsi en 1860, seuls des individus de passage ou hivernants étaient signalés dans l'arrondissement d'Abbeville.... L'implantation de l'espèce en Picardie a dû avoir lieu au cours de la première moitié de ce siècle, comme dans le reste du nord de la France.»

* Comparaison avec les effectifs connus en 1978 dans le département de la Somme.

Sur la base des rapports effectués par les gardes fédéraux de la fédération départementale des chasseurs de la Somme, ROBERT (*op. cit.*) comptabilise 126 colonies et 5694 nids dans le département. Nous pouvons nous baser sur ce bilan qui se veut exhaustif pour appréhender l'évolution des ces populations en presque un quart de siècle puisque l'auteur parle de «document précis sur la répartition et l'abondance du Corbeau freux dans le département de la Somme»... «enquête qui permet de connaître avec précision la population globale de corbeau freux dans la Somme».

Les deux techniques de recensements étant différentes puisque la notre est basée sur l'échantillonnage, il nous faut sélectionner les zones intégralement prospectées dans les deux enquêtes soit des quart de cartes 1/50000 visitées en 2000.

Nous avons ainsi relevé toutes les colonies indiquées en 1978 et n'avons retenu pour les comparaisons que celles situées sur les cartes intégralement prospectées. Nous présentons ici ces résultats selon la forme voulue par ROBERT en 1978, les arrondissements.

Arrondissement d'Abbeville.

26 colonies pour 980 nids sur les 33 signalées en 1978 dans la totalité de l'arrondissement d'Abbeville se trouvent sur des quarts de cartes intégralement prospectés pour la présente enquête (Rue NE et SE, Saint-Valéry sur Somme SE, Gamaches NW et NE, les 4 cartes d'Abbeville et partiellement Hallencourt

NW). En 2000 38 colonies pour 1803 nids sont trouvées soit 84% d'augmentation en nombre de nids et 46 % en nombre de colonies. La taille moyenne des colonies est passée de 37,7 en 1978 à 47,4 en 2000.

Nous avons aussi réalisé une analyse commune par commune en prenant en compte toutes les communes signalées en 1978 comme hébergeant au moins une colonie en 1978 et située sur une carte intégralement prospectée en 2000 ou connue par cette enquête comme accueillant toujours au moins une colonie sur une carte partiellement prospectée. Cette comparaison montre que pour 23 communes accueillant 27 colonies trouvées en 1978 et visitées en 2000, 11 communes pour 13 colonies possèdent encore aujourd'hui au moins une colonie soit 14 colonies disparues dans 12 communes. Pour ces 11 communes apparaissant dans les deux enquêtes, on passe de 640 nids à 902 soit +41%.

Arrondissement d'Amiens.

59 colonies pour 1785 nids avaient été trouvées en 1978 dans cet arrondissement, 30 sont situées sur des cartes intégralement prospectées en 2000 (partiellement Hallencourt NW, Gamaches NE, Abbeville NE, Moreuil NE, Albert NW et Hallencourt NE, Poix-de-Picardie NW, Amiens NW, Moreuil NW) et permettent d'effectuer les comparaisons. Ces 30 colonies accueilleraient 893 nids en 1978 ; cette année 2000 ont été trouvées sur la même surface 29 colonies pour 1328 nids soit une perte de 3% du nombre de colonies mais un gain de 48,7% en nombre de nids. La taille moyenne des colonies est passée de 29,7 nids (30,25 sur la totalité de l'arrondissement) à 45,8.

L'analyse commune par commune selon les modalités définies précédemment montre que pour 16 communes ayant des colonies visitées en 1978 et en 2000, on passe de 24 colonies pour 549 nids à 19 colonies pour 1009 nids. 3 communes ayant totalement perdu leurs freux nicheurs. On retrouve bien la tendance générale de ce secteur : moins de colonies mais de plus grande taille.

Arrondissement de Montdidier

20 colonies pour 1097 nids en 1978 dans cet arrondissement, 8 colonies situées sur des cartes intégralement prospectées en 2000 (partiellement Moreuil NE, Roye NW et Montdidier NW). Ces 8 colonies accueilleraient 536 nids et en 2000 sur cette même surface nous avons trouvé 9 colonies pour 335 nids soit une diminution de 37% du nombre de nids.

Arrondissement	Nb de colonies			Nb de nids			Taille des colonies		
	1978	2000	Δ	1978	2000	Δ	1978	2000	Δ
Abbeville	26	38	+ 46 %	980	1803	+ 84 %	37,7	47,4	+ 25 %
Amiens	30	29	- 3 %	893	1328	+ 48 %	29,7	45,8	+ 54 %
Montdidier	8	9	+ 12 %	536	335	- 37 %	67	37,2	- 44 %
Peronne	4	1	- 75 %	525	18	- 96 %	131,2	18	- 86 %
Département (80)	66	77	+ 13 %	2934	3484	+ 18 %	66,4	37,1	- 44 %

Tableau 5 : comparaison 1978-2000 par arrondissement

* Comparaison avec les effectifs connus dans un secteur du sud est amiénois (80). (tableau 6)

La taille moyenne des colonies est passée de 67 (54,8 pour l'arrondissement) à 37,2.

L'analyse commune par commune montre que pour 7 communes ayant des colonies visitées en 1978 et en 2000, on passe de 9 colonies pour 727 nids à 9 colonies pour 373 nids, ce qui confirme la chute importante des effectifs. Toutes les communes ont gardé leurs colonies.

Arrondissement de Péronne

14 colonies pour 1350 nids en 1978 dans cet arrondissement, 4 colonies situées sur des cartes intégralement prospectées en 2000 (partiellement Albert NW et Péronne NW et Ham NW). Ces 4 colonies accueillait 525 nids et en 2000 sur cette même surface nous avons trouvé 1 colonie pour 18 nids soit une diminution de 96,5% du nombre de nids!

L'analyse commune par commune montre que pour 7 communes ayant des colonies visitées en 1978 et en 2000, on passe de 8 colonies pour 940 nids à 3 colonies pour 227 nids. 5 communes ont perdu leurs colonies.

En intégrant ces comparaisons sur les quatre secteurs, on peut tenter une comparaison pour la totalité du département en comparant sur les 20 quarts de cartes intégralement prospectés en 2000. On passe de 68 colonies à 77 et de 2934 nids à 3484 soit une augmentation de 18% du nombre de couples en plus de 20 ans.

Un tableau permet de récapituler ces comparaisons et de visualiser les importantes disparités selon les secteurs arbitrairement délimités : forte augmentation du nombre de colonies et de couples à l'Ouest du département, forte diminution de ces deux valeurs à l'Est et variations plus faibles au centre.

COMMUNE	1978	1991	1994	2000
AUBERCOURT	0	29	14*	0
BOVES	15	0	0	0
DEMUIN	0	24	5*+4*	47
DOMMARTIN	16	0	0	0
FOUENCAMPS	25	0	0	0
HANGARD	140	27	19	84+14
SAINS-EN-AMIENOIS	9	10	27	36
THEZY-GLIMONT	88	35	35	0
Total / 200 km ²	293	125	104	181
Nombre de colonies	6	5	6	4

Tableau 6 : évolution des effectifs nicheurs sur 200 km² du sud-est amiénois.

* Autre site, peupleraie occupée antérieurement coupée

Nous avons publié (COMMECY, 1992) une première comparaison entre les effectifs de Corbeaux freux nicheurs dans un secteur de 200

Km² situé à cheval sur les arrondissements d'Amiens et de Montdidier étudié en 1991 avec les résultats de 1978. Nous pouvons compléter cette comparaison grâce à la présente enquête complétées par des données de 1994 (COMMECY, inédit).

Dans ce secteur que nous suivons régulièrement, les différences constatées au cours de la décennie 90 s'expliquent essentiellement par l'abattage de peupleraies des vallées de la Luce et de l'Avre abritant des nids (Aubercourt et Fouencamps). Les niches se reportant probablement sur une autre colonie voisine ou en créant une nouvelle dans une peupleraie proche. Mais une autre colonie de ce petit secteur a été abandonnée en 1999 (Thézy-Glimont) sans que semble-t-il le milieu occupé (un parc de château) ait subi de perturbations notables. La présence d'une grande décharge (il paraît que maintenant nous devons dire Centre d'Enfouissement Technique) peut expliquer certaines augmentations constatées (Sains-en-Amiénois).

Dans ce secteur de 200 Km² ce sont donc une centaine de couples et 2 colonies qui ont disparu en une vingtaine d'années ce qui vient confirmer les tendances observées à plus grande échelle pour cette partie du département.

CONCLUSION :

Cette enquête, la première du genre en Picardie, nous a permis d'appréhender la réalité de la répartition d'une espèce répandue dans la région mais relativement peu étudiée. Des valeurs quantitatives et qualitatives ont été obtenues, elles permettront entre autres d'avoir des arguments pour aider à sa protection (sans nier que localement des problèmes peuvent exister, ils nécessitent une réponse locale et non une destruction systématique et uniforme des freux comme cela se pratique ici). Une telle enquête serait à renouveler dans quelques années pour assurer son suivi, en espérant disposer alors d'un réseau d'observateurs bénévoles aussi dynamiques que celui qui a permis la réussite de cet essai.

OBSERVATEURS :

En espérant n'avoir oublié personne; que tous (39 personnes) ici trouvent nos remerciements, qu'ils aient signalé une seule colonie ou recensé plusieurs cartes intégralement, pour avoir donné de leur temps et de leurs moyens pour participer à cette œuvre collective sur une espèce généralement peu prisée et par conséquent trop méconnue dans notre région comme dans beaucoup d'autres.

ARBOUCH H., BARAILLER J.L., BAVEREL D., BARANDE S., BAS Y., BAWEDIN V., BLIN F., BOUCHINET F., BOUSSEMART A., CARON S., COMMECY X., CORBEAU (et ouil) Y., COUVREUR B., DANCOISNE C., DAUMAL T., DECORY P., DELOISON G., FRANCOIS R., GAVORY L., GIOVANNI P., GUERVILLE M., GUYOMART F., LECONTE Y., LENNE J. et P., LESIEUR M., de LESTANVILLE H., LITOUX J., MORENIAUX J., NANSOT T., NOEL F., POIRIER G., RIGAUX T., ROUGE A., ROYER P., le SCUARNEC Y., SCUOTTO C., SPINELLI F., WILLIAM A.

BIBLIOGRAPHIE

- COMMECY X. (1992) - Les Corvidés sur le plateau picard. *in* Actes de la 2ème journée inter-régionale d'ornithologie. L'Avocette 16 (3-4) : 47-51.
- MERCIER E. (1995) - Corbeau freux *in* COMMECY (coord.), Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987). L'Avocette. Amiens. 241p.
- ROBERT J.C. (1978) - Les Corbeautières du Département de la Somme. 1^{ère} partie : l'Arrondissement d'Abbeville. *Documents zoologiques* Tome I, Fasc.2 : 3-11.
- ROBERT J.C. (1979) - Les Corbeautières du Département de la Somme (2ème partie et fin). *Documents zoologiques* Tome II, Fasc.2 : 5-29.
- TOMBAL J-Ch. Corbeaux freux *in* TOMBAL J-Ch [coord.] (1996) - Les oiseaux de la Région Nord – Pas-de-Calais – Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995. *Héron* 29 : 133

Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaix
80380 GENTELLES

Frédéric NOEL
16 rue des Jacobins
80000 Amiens

ANNEXES :

Carte 2106, Rue

Quart nord ouest

Majeure partie du quart en mer. Sur le reste, pas de colonie

Quart nord est *(M. GUERVILLE)

1) Vron, bois d'Avesnes, 227 nids, bois de plateau, 1 69 Frênes, 58 Hêtres

2) Conchil-le-Temple, le pas d'Authie, 38 nids, Peupliers

3) Verton, 69 nids, Peupliers

Quart sud est *(T. RIGAUX)

1) Arry, marais d'Arry, 146 nids, parc de château, Frênes

2) Arry, bois Caton, 11 nids, bois de plateau, Frênes

3) Bernay-en-Ponthieu, Château blanc, 59 nids, parc, 10 Frênes, 49 Hêtres

Carte 2107, Saint Valéry-sur-Somme

Quart nord ouest

Carte très incomplète l'essentiel étant en mer, pas de colonie.

Quart nord est (A. WILLIAM)

1) Port-le-Grand, parc, 73 nids, Frênes

2) Pinchefalise, 270 nids, bois de plateau

3) Estreboeuf, neuville, 37 nids, parc de château

Quart sud est* (A. WILLIAM)

1) Miannay, Petit Miannay, 16 nids, bois de plateau

2) Quesnoy-le-Montant, bois de Raçonnière, , 58 nids

3) Quesnoy-le-Montant, parc de Château, 46 nids

Quart sud ouest (P. DECORY)

1) Woignarue, Hautebut, 58 nids, bois de plateau

Carte 2108, Gamaches

Quart nord-ouest (P. DECORY et A. WILLIAM)

1) Aigneville, bois d'Hocquelus, 13 nids, Peupliers

Quart nord-est *(J. et P. LENNE et A. WILLIAM)

1) Martainneville, bois Isabelle, 49 nids, bois de plateau, feuillus

2) Saint-Maxent, fond du Moulin, 60 nids, bois de plateau, feuillus

3) Cerisy-Buleux, le Boisville, 44 nids, bois de plateau, feuillus

4) Behen, Bainast, 162 nids, bosquet en bordure de village, feuillus.

5) Vismes, bois de Hantecourt, 44 nids, bois de plateau

6) Fretteville, rideau des Côtiers, 25 nids, bois de plateau

Carte 2111, Gournay en Bray

Quart nord est (H. de LESTANVILLE)

1) Saint-Germer-de-Fly, Orsimont, 9 nids, parc de château,

2) Saint-Germer-de-Fly, parc de l'abbaye, 48 nids, Charmes

3) Saint-Pierre-Es-Champs, bois de St Hélène, 53 nids

4) Villers-sur-Auchy, parc du château d'Auchy, 30 nids

Carte 2112, Gisors

Quart nord est (J-M RENAUD)

Boury-en-Vexin, la Desle, 23 nids, Peupliers

Carte 2206, Hesdin

Quart sud ouest (Patrice LYS)

1) Dompierre-sur-Authie, Bois Lambert, 70 nids, bois de plateau

Carte 2207, Abbeville

Quart nord ouest (G. DELOISON et A. WILLIAM)

1) Saint-Riquier, 15 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

2) Abbeville, station météo, bois de plateau, 13 nids, Hêtres + Frênes

Quart nord est* (G. DELOISON, X. COMMECY et V. BAWEDIN)

1) Conteville, 55 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

2) Maison-Ponthieu, 19 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

3) Maison-Ponthieu, 16 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

4) Agenville, 17 nids, bois de plateau, Frênes

5) Yvrench, 63 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

Quart sud ouest* (G. DELOISON X. COMMECY et A. WILLIAM)

1) Abbeville, 39 nids, parc urbain centre ville, Platanes

2) Abbeville, 59 nids, urbain sucrerie, Hêtres + Frênes

3) Abbeville, 3 nids, urbain maternité, Hêtres

4) Bellancourt, 18 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

5) Vauchelles les Quesnoy, 19 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

Quart sud est* (G. DELOISON et L. GAVORY)

1) Domqueur, 65 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

2) Bussus-Bussuel, 62 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

3) Domart-en-Ponthieu, 95 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

4) Domart-en-Ponthieu, 55 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

5) Domart-en-Ponthieu, 15 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

6) Lanches-Saint-Hilaire, Saint-Hilaire, 12 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

7) Ailly-le-Haut-Clocher, Famechon, 18 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

8) Long, 9 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

9) Ailly-le-Haut-Clocher, 117 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes

Carte 2208, Hallencourt

Quart nord-ouest* (L. GAVORY)

1) Fontaine-sur-Somme, le gros moulin, 47 nids, Frênes

2) Liencourt, 55 nids, bois de plateau, Frênes

3) Frucourt, bois d'en bas, 31 nids, bois de plateau,

4) Mérélessart, 18 nids, parc de château, Frênes et autres feuillus

5) Airaines, le Mermont, 58 nids, fond de vallée, Peupliers

6) Airaines, Eglise de l'Abbaye, 13 nids, urbain, Frênes

7) Airaines, Dourier, 36 nids, fond de vallée, Peupliers

Quart sud ouest (F. NOEL et H. ARBOUCH)

1) Hornoy-le-Bourg, Hallivillers- bois du Quesnel, 63 nids, bois de plateau

Quart nord-est* (L. GAVORY et X. COMMECY)

1) Crouy-Saint-Pierre, Le Quenot, 27 nids, fond de vallée, Peupliers

2) Picquigny, Saint Pierre à Gouy, 22 nids, fond de vallée, Peupliers

3) Hangest-sur-Somme, Le Bichécourt, 35 nids, Frênes

4) Hangest-sur-Somme, 58 nids, fond de vallée, Peupliers

5) Flixécourt, 28 nids, parc de château urbain,

6) Bourdon, 19 nids, fond de vallée, Peupliers

7) Yseux, 13 nids, fond de vallée, Frênes

Quart sud-est (A. WILLIAM)

1) Ercourt, la côte brune, 48 nids, bois de plateau

Carte 2209, Poix de Picardie

Quart nord ouest (F. NOEL, H. ARBOUCH et A. WILLIAM)

1) Hornoy-le-Bourg, Hallivillers -la croupe, 116 nids, bois de plateau, Hêtres

2) Hornoy-le-Bourg, Val Englard, 115 nids, bois de plateau, Chênes

3) Hornoy-le-Bourg, le Bourg, 117 nids, parc de château, Chênes

4) Lignières-Châtelain, bois de la dessous, 232 nids, bois de plateau, Chênes + Hêtres.

Quart nord est (B. COUVREUR et R. FRANCOIS)

1) Poix de Picardie, terrain de foot ball, 27 nids, vallée, Peupliers

2) Clairy-Saulchoix, château de Saulchoy, 50 nids, parc de château

Quart sud est (B. COUVREUR et P. ROYER)

1) Velennes, l'Hirondelle, 7 nids, fond de vallée, Peupliers

2) Blangy-sous-Poix, la fosse aux loups, 53 nids, fond de vallée, Peupliers

3) Fleury, le Marais, 4 nids, fond de vallée, Peupliers

4) Frémontiers, la Prairie, 15 nids, fond de vallée, Peupliers

5) Poix de Picardie, Lahaye-Saint-Romain, 43 nids

Carte 2210, Crèvecœur le grand

Quart nord ouest (G. PHILIPPE et P. ROYER)

1) Feuquières, 70 nids, bois de plateau, Hêtres

2) Sommereux, vallée Decourt, 65 nids, bois de plateau, Hêtres

Quart sud-est (G. PHILIPPE)

1) Songeons, bois de Fontaine, 14 nids, bois de plateau, Hêtres

Carte 2211, Beauvais

Quart nord ouest* (H. de LESTANVILLE)

1) Ons-en-Bray, bois des Grenouilles, 6 nids
Quart sud-est (X. COMMECY et H. de LESTANVILLE)

- 1) Auneuil, 27 nids, urbain, Peupliers
 - 2) Saint-Sulpice, Le val de l'Eau, 25 nids
- Quart sud ouest (H. de LESTANVILLE)
- 1) Flavacourt, 12 nids

Carte 2212, Méru

Quart nord ouest * (X. COMMECY)

- 1) Trie-Château, 7 nids, urbain, Peupliers

Carte 2307, Doullens

Carte 2308, Amiens

Quart nord-ouest (S. CARON et F. BLIN)

- 1) Vaux-en-Amiénois, Bois de Faq, 16 nids, bois de plateau, Hêtre
- 2) Havernas, La Raiderie, 59 nids, bois de plateau, Hêtre
- 3) Villers-Bocage, Fond du bois Catel, 25 nids, bois de plateau, Hêtre
- 4) La Chaussée-Tirancourt, Les Meuliniers, 31 nids, Hêtre
- 5) Naours, Bois de Tilloy, 41 nids, bois de plateau, Frênes

Quart nord est (R. FRANCOIS)

- 1) Hérisart, 40 nids, Peupliers

Quart sud-ouest (S. CARON)

- 1) Amiens, Boulevard de Belfort, 15 nids, parc urbain, Platane 14 nids, Marronnier d'Inde, 1 nid
- 2) Amiens, Square Saint Denis, 3 nids, parc urbain, Marronnier d'Inde 2 nids, Erable sycamore, 1 nid
- 3) Amiens, Marais du Bout du Monde, 15 nids, marais en vallée urbaine, Peuplier d'Italie.

Quart sud est (X. COMMECY)

- 1) Bussy-les-Daours, 31 nids, fond de vallée, Peupliers.
- 2) Camon, fond de Noval, 80 nids, bois de plateau, Frênes

Carte 2309, Moreuil

Quart nord-ouest (T. NANSOT)

- 1) Dury, le Village, 48 nids, parc urbain, Hêtres
- 2) Bacouel-sur-Selle, Pré Notre Dame, 31 nids, fond de vallée, Peupliers
- 3) Nampty, Rigauville, 6 nids, fond de vallée, Peupliers
- 4) Loeuilly, bois de Câtillon, 3 nids, bois de plateau.
- 5) Plachy-Buyon, 3 nids, fond de vallée, Peupliers

Quart nord est* (X. COMMECY)

- 1) Boves, bois du Cambos, 36 nids, bois de plateau, Hêtres + Pins
- 2) Hangard, les Entailles, 84 nids, fond de vallée, Peupliers
- 3) Hangard, le Bosquet, 14 nids, bois de plateau, Frênes

Quart sud est (X. COMMECY & B. COUVREUR)

- 1) Moreuil, le parc du Château, 89 nids, fond de vallée, Peupliers.
 - 2) Ailly-sur-Noye, Le Prê des Rigoles, 15 nids, fond de vallée, Peupliers
- Quart sud ouest (B. COUVREUR et R. FRANCOIS)
- 1) Essertaux, château, 45 nids, parc de château, Hêtres + Frênes
 - 2) Bosquel, vallée de Loeuilly, 73 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes
 - 3) Monsures, le Bosquet, 71 nids, bois de plateau, Hêtres
 - 4) Tilloy-les-Conty, Château, 14 nids, parc de château, Hêtres + Frênes
 - 5) Croissy-sur-Celle, 10 nids, fond de vallée.

Carte 2310, Saint-Just-en-Chaussée

Quart nord ouest (Y. LECOMTE, F. BOUCHINET et R. FRANCOIS)

- 1) Breteuil, cimetièrre, 84 nids, fond de vallée, Peupliers
- 2) Esquennoy, 40 nids, parc de château

Quart sud est (Y. LECOMTE, F. BOUCHINET et R. FRANCOIS)

- 1) Gannes, la sablonnière, 26 nids, bois de plateau, Chênes + Charmes.

Carte 2311, Clermont de l'Oise

Quart nord ouest (Y. LECOMTE, F. BOUCHINET, F. SPINELLI et H. de LESTANVILLE)

- 1) Bulles, Le coin Godard, 11 nids, fond de vallée, Peupliers
 - 2) Essuiles, Saint Rimault, 25 nids, parc de château, Chênes
 - 3) Essuiles, Coiseaux, 15 nids, fond de vallée, Peupliers
 - 4) Essuiles, Vallée d'Essuiles, 5 nids, fond de vallée, Peupliers
 - 4) Laversines, la Ferme, 14 nids, plateau, Peupliers
- Quart nord est* (Y. LECOMTE et F. BOUCHINET)

- 1) Airion, Lycée agricole, 57 nids, fond de vallée, Peupliers
- 2) Avrechy, Argenlieu, 37 nids, parc du château, Chênes + Charmes
- 3) Saint-Rémy-en-l'Eau, bois de la Terrière, 11 nids, bois de plateau, Chênes
- 4) Valescourt, le Marais, 67 nids, fond de vallée, Peupliers
- 5) Avrechy, 27 nids, Fond de vallée, Peupliers

Quart sud ouest* (Y. LECOMTE et F. BOUCHINET)

- 1) Bailleul sur Thérain, mont César, 12 nids, fond de vallée, Peupliers
- 2) Noailles, le clos de Linflé, 11 nids, fond de vallée, Peupliers
- 3) Rochy Condé, les prés cocqs salles, 57 nids, bois de plateau, Chênes

Quart sud est* (Y. LECOMTE et F. BOUCHINET)

- 1) Breuil-le-Sec, Bailly le bel, 11 nids, fond de vallée, Peupliers
- 2) Breuil-le-Sec, bois de l'Aubier, 49 nids, bois de plateau, Peupliers
- 3) Fitz-James, Hôpital, 6 nids, parc urbain, Tilleul + Erable
- 4) Fitz-James, le plant Chardon, 116 nids, bois de plateau, Chênes + Charmes.

Carte 2312, Creil

Quart nord ouest* (Y. BAS)

- 1) Dieudonné, le Fief de Beaulieu, 12 nids

Quart nord est (P. MALIGNAT)

Montatoire, Gare, 29 nids, Peupliers

Quart sud est (Y. LECOMTE et F. BOUCHINET)

- 1) Cauffry, carrefour routier, 27 nids, fond de vallée, Peupliers
 - 2) Cauffry, le vivier Georges, 6 nids, fond de vallée, Peupliers
- Quart sud-ouest (Y. BAS)

- 1) Anserville, Bois de Dieudonné, 12 nids, bois de plateau

Carte 2407, Bapaume

Quart sud-ouest (X. COMMECY et P. LYS)

- 1) Saint Pierre d'Ivion, 114 nids, fond de vallée, Peupliers
 - 2) Mailly-Maillet, la Longue Borne, 15 nids, bois de plateau
- Quart sud-est (X. COMMECY, P. LYS et T. DAUMAL)
- 1) Grandcourt, les Grand Prés, 129 nids, fond de vallée, Peupliers.
 - 2) Miraumont, Ferme du Vieux Moulin, 49 nids, fond de vallée, peupliers

Carte 2408, Albert

Quart nord-ouest (X. COMMECY et V. BAWEDIN)

- 1) Albert, 25 nids, zone urbaine.

Quart sud ouest (X. COMMECY)

- 1) Morcourt, 29 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes
- 2) Méricourt-sur-Somme, 28 nids, fond de vallée, Peupliers

Quart nord-est (X. COMMECY)

- 1) Eclusier-vaux, 11 nids, bois de plateau, Hêtres

Carte 2409, Roye

Quart nord-ouest (X. COMMECY)

- 1) Demuin, 47 nids, fond de vallée, Peupliers
- 2) Harbonnières, bois Saint Martin, 57 nids, bois de plateau, Chênes + Hêtres
- 3) Warvillers, Bois de Haton, 7 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes
- 4) Beaufort-en-Santerre, 68 nids, parc de château, Hêtres.

Quart sud ouest (X. COMMECY)

- 1) Davenescourt, Château, 29 nids, parc de château, Hêtres
- Quart nord-est (X. COMMECY, C. DANCOISNE et T. NANSOT)

- 1) Omiecourt, bordure du village, 66 nids, bois urbain, Frênes
- 2) Omiecourt, Hyencourt le petit, 75 nids

Quart sud est (X. COMMECY, F. SPINELLI et S. BARANDE)

- 1) Roye, entrée autoroute, 18 nids, urbain, Peupliers
- 2) Roye, faubourg de Saint Georges, 14 nids, urbain, peupliers
- 3) Damery, bois d'Argile, 48 nids, bois de plateau, Hêtres + Frênes
- 4) Hauttencourt, bois de l'Essart, 140 nids, bois de plateau.

Carte 2410, Montdidier

Quart nord-ouest (X. COMMECY et F. SPINELLI)

- 1) Courtemanche, fond de vallée, 66 nids, Peupliers
- 2) Ayencourt, fond de vallée, 49 nids, Peupliers
- 3) Montdidier, 9 nids, bois de plateau en bordure d'agglomération, Frênes

4) Domfront, Domélein, 48 nids, fond de vallée, Peupliers

5) Rollot, La Villette, 4 nids, Peupliers

Quart nord-est (X. COMMECY)

1) Tilloloy, bordure de l'autoroute, 38 nids, plateau, Peupliers

Quart sud-ouest (P. ROYER et F. SPINELLI)

1) Wacquemoulin, Manevillers, 62 nids, fond de vallée

2) Rollot, Champ Jaillon, 2 nids, Peupliers

Quart sud est (S. BARADE et G. POIRIER)

1) Biermont, linéaire d'autoroute, 35 nids, Peupliers

Carte 2411, Compiègne

Quart sud est (F. SPINELLI et A. ROUGE)

1) Compiègne, Clos des roses, 15 nids, urbain

2) Longueil-Sainte-Marie, Rucourt, 2 nids, Peupliers

3) Le Meux, 20 nids, fond de vallée

Quart sud ouest (F. SPINELLI)

1) Moyvillers, Bois de Lihus, 55 nids, bois de plateau

Quart nord est (F. SPINELLI)

Clairoix, 35 nids

Carte 2412, Senlis

Quart sud ouest (Y. LECOMTE, F. BOUCHINET, P. MALIGNAT et F. SPINELLI)

1) Senlis, bois Notre dame de bon secours, 24 nids, bois de plateau, Chênes

1) Senlis, bois Notre dame de bon secours, 11 nids, bois de plateau, Chênes

1) Senlis, bois Notre dame de bon secours, 1 nids, bois de plateau, Ribinier

2) Chamant, bois du champ Pivonnet, 6 nids, bois de plateau, Chênes

Carte 25/07, Cambrai

Quart sud ouest (P. LYS)

Etricourt-Manancourt, Montagne Tire Cul, 20 nids, bois de plateau

Carte 2508, Péronne

Quart nord-ouest (X. COMMECY)

1) Bouchaven-Bergen, 18 nids, bois de plateau, Frênes.

Quart sud-ouest (X. COMMECY)

1) Halles, 86 nids, fond de vallée, peupliers

Carte 2509, Ham

Quart nord-ouest (Y. LE SCOUARNEC)

Pas de colonie.

Quart nord-est (X. COMMECY et L. GAVORY)

1) Fluquières, 87 nids, bois de plateau, Hêtres + frênes

2) Roupy, 28 nids, parc urbain, Hêtres

3) Etreillers, Château de Pommeray, 92 nids, parc de château, Frênes

Quart sud-ouest (X. COMMECY & C. DANCOISNE)

1) Rouy-le-Petit, le marais, 82 nids, fond de vallée, peupliers

2) Hombleux, Bacquencourt, 45 nids

Carte 2510, Chauny

Quart nord ouest* (G. POIRIER)

1) Guiscard, bois de l'Usine, 54 nids, bois de plateau

Quart sud est (L. GAVORY)

1) Manicamp, La Jonche, 31 nids, fond de vallée, Peupliers

Carte 2511, Attichy

Carte 2512, Villers-Cotèrêt

Carte 2513, Meaux

Carte 2607, Le Cateau

Carte 2608, Bohain

Quart nord-ouest (F. NOEL, H. ARBOUCH et T. DAUMAL)

1) Fresnoy-le-Bourg, Tissage, 49 nids, bois de plateau, Frênes

Quart nord-ouest (F. NOEL, H. ARBOUCH et T. DAUMAL)

1) Fresnoy-le-Bourg, le Bourg, 7 nids, parc urbain, Frênes

2) Brancourt-le-Grand, Ferme de Fraiscourt, 137 nids, bois de plateau, Frênes, Peupliers, Châtaigniers

3) Gouy, Le Mont Saint Martin, 45 nids, parc urbain,

4) Gouy, La Rue Neuve, 95 nids, fond de vallée, Peupliers

5) Vendhuile, Bois de la Terrière, 16 nids, bois de plateau,

Quart sud-ouest (T. DAUMAL, F. NOEL et H. ARBOUCH)

Saint-Quentin, Quartier de l'Europe, 5 nids, zone urbaine, Peupliers noirs

Fontaine-Uterte, Mont Varin, 62 nids, bois de plateau

Quart sud est (J. LITOUX)

1) Bernot, Prairie de Bernot, 19 nids, Fond de vallée, Peupliers

2) Vadencourt, Le Mornare, 34 nids, Fond de vallée, Frênes

Carte 2609, Saint Quentin

Quart nord-ouest (T. DAUMAL, F. NOEL et H. ARBOUCH)

1) Saint-Quentin, parc d'Isle, 39 nids, fond de vallée et parc urbain, Peupliers noirs

2) Saint-Quentin, quartier de l'Europe, 9 nids, zone urbaine, Peupliers noirs

3) Saint-Quentin, quartier de l'Europe, 4 nids, zone urbaine, Peupliers noirs

4) Saint-Quentin, marais d'Isle, 7 nids, fond de vallée et parc urbain, Peupliers noirs

5) Grugies, 29 nids, fond de vallée, Peupliers noirs

6) Mesnil-Saint-Laurent, les Vingts Setiers, 40 nids, bois de plateau, Chênes pédonculés

Quart sud-est (Y. CORBEAU, J. LITOUX)

1) Pouilly-sur-Serre, 7 nids, fond de vallée, Peupliers

2) Pouilly-sur-Serre, 72 nids, fond de vallée, Peupliers

Quart sud ouest (L. GAVORY)

1) Achery, 56 nids, fond de vallée, Peupliers

Quart nord est (J. LITOUX)

1) Origny-Sainte-Benoite, 4 nids, fond de vallée, Peupliers

Carte 2610, La Fère

Quart nord-ouest (Y. CORBEAU)

1) Condren, Beauvoisy, 27 nids, fond de vallée, Peupliers

2) Beautor, 13 nids, fond de vallée, bordure d'agglomération, Peupliers

3) Fargniers, Les Aulnes, 30 nids, fond de vallée, Peupliers

Quart nord-est (Y. CORBEAU)

1) Pouilly-sur-Serre, la Carole, 21 nids, fond de vallée, bordure d'agglomération, Peupliers

2) Chéry-les-Pouilly, 29 nids, la Fontaine du Piège, fond de vallée, Peupliers

Quart sud-est (Y. CORBEAU)

1) Faucoucourt, le Petit Marais, 3 nids, fond de vallée, Peupliers

Carte 2611, Soissons

Quart nord-ouest (F. GUYOMART)

Aucune colonie

Quart sud-est (M. LESIEUR)

1) Braine, 130 nids, fond de vallée, Peupliers

Quart sud ouest (J. LITOUX)

Soissons, 7 nids, urbain, divers feuillus

Bucy-le-Long, 15 nids, urbain, divers feuillus

Carte 2612, Fère en Tardenois

Quart nord-ouest (J. MORENIAUX)

1) Grand-Rozoy, 30 nids, parc urbain, Platanes, Marronniers

2) Beugneux, 7 nids, bois de plateau, Frênes

Quart sud ouest* (J. MORENIAUX)

1) Neuilly-Saint-Front, Maubry, 13 nids, bois de plateau

2) Neuilly-Saint-Front, 47 nids, fond de vallée, Peupliers

3) Neuilly-Saint-Front, 20 nids, bois de plateau, Frênes, Erables sycomores

Quart sud-est* (J. MORENIAUX)

1) Coincy, le clos de l'ange, 31 nids, bois de plateau, Frênes

2) Fère-en-Tardenois, 45 nids, bois de plateau, Frênes (43), Peupliers (2)

3) Fère-en-Tardenois, 68 nids, bois de plateau, Frênes

4) Fère-en-Tardenois, le parchet, 70 nids, Peupliers

Quart nord-est* (J. MORENIAUX)
Aucune colonie

Carte 2613, Château-Thierry

Quart nord-ouest (J. MORENIAUX)

- 1) Epaux-Bézu, 38 nids, bois de plateau, Frênes
 - 2) Château-Thierry, 13 nids, bois de plateau
 - 3) Château-Thierry, Aiguillettes, 4 nids, bois de plateau, Frênes
 - 4) Château-Thierry, 11 nids, parc urbain, Frênes (10), Aulne (1)
- Quart sud-ouest *(J. MORENIAUX)
- 1) Château-Thierry, bord de Marne, 19 nids, fond de vallée, Frênes (11), Aulnes glutineux (8)
 - 2) Essomes-sur-Marne, 124 nids, Parc urbain, Erable Sycomore, Frênes
 - 3) Chézy-sur-Marne, 21 nids, bois de plateau, Frênes (15), Peupliers (4), Marronniers (2)
 - 4) Nogent-l'Artaud, 140 nids, parc urbain, Frênes, Platanes, Hêtres, Marronniers, Bouleaux
 - 5) Charly-sur-Marne, gendarmerie, 18 nids, urbain, Platane (7), Marronniers (3), Tilleul (3), Frêne (1), Peuplier (1), Robinier (1)
 - 6) Charly-sur-Marne, la poste, 40 nids, urbain, Erables sycomores (4), Frênes (36)
 - 7) Charly-sur-Marne, 24 nids, urbain, Erables sycomores (4), Frênes (2) Hêtres (18)
 - 8) Villiers-Saint-Denis, 32 nids, bois de plateau, Frênes
- Quart sud est *(J. MORENIAUX)
- 1) Condé en Brie, le château, 102 nids, parc de château, Platanes (70), Frênes (32)
 - 2) Blesmes, 65 nids, parc urbain, Frênes
 - 3) Chierry, Parc urbain, 4 nids, Erable sycomore
 - 4) Chierry, Parc urbain, 8 nids, Peupliers d'Italie
 - 5) Chierry, Parc urbain, 35 nids, Erable sycomore (8), Frênes (26), Marronnier (1)

Carte 2614, Montmirail

Quart nord-ouest (J. MORENIAUX)
Aucune colonie

Carte 2707, Avesnes

Carte 2708, Guise

Quart nord ouest (C. SCUOTTO)

Etreux, le Gard, 135 nids, peupleraie

Quart sud ouest (J. LITOUX)

Wiege-Faty, Bois de la Fosse Jean Rossard, 59 nids, bois de plateau
Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, Bois du Fay, 58 nids, bois de plateau
Wadencourt, Saint-Claire, 24 nids, Peupliers

Guise, Ferme de la Robbé, 50 nids, Peupliers

Quart sud est (J. LITOUX)

- 1) Haution, Ferme d'Orion, 50 nids, bois de plateau
- 2) Haution, Ravin du Fossé des Joncs, 19 nids, bois de plateau
- 3) Marly-Gomont, Le Cerisier Charlent, 85 nids, bois de plateau
- 4) Sorbais, La Prairie du Chenoy, 39 nids, bois de plateau en pâtures, Peupliers
- 5) Etreaupont, Pas Blanc, 34 nids, bois de plateau en pâtures, Peupliers

Carte 2709, Vervins

Quart nord ouest (J. LITOUX)

1) Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, ferme de Murcy, bois de plateau, 4 nids

2) Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, Les Saussais, 36 nids, Peupliers

3) Le Hérie-la-Vieille, Le Champ du Sourd, 61 nids, bois de plateau,

Quart nord est *(J. LITOUX)

- 1) Hary, Croix St Bertheau, 23 nids, bois de plateau
- 2) Burelle, Moulin d'en bas, 14 nids, fond de vallée, Peupliers
- 3) Hary, Chaussée de Hary, 7 nids, bois de plateau
- 4) Thenailles, le Petit Vervins, 21 nids, fond de vallée
- 5) Vervins, 63 nids, parc urbain,
- 6) Fontaine les Vervins, 39 nids, bois de plateau
- 7) Fontaine les Vervins, Le Sabbah, 26 nids, bois de plateau
- 8) Laigny, Beaurepaire, 24 nids, Peupliers
- 9) Laigny, Le Petit Moulin, 7 nids, fond de vallée
- 10) Saint-Gobert, Lagneux le Gard, 49 nids, fond de vallée, Peupliers
- 11) Saint-Gobert, Le Houx, 17 nids, plateau de plateau
- 12) Gronard, 26 nids, bois de plateau
- 13) Hary, Au bas de la Rue, 10 nids, bois de plateau

Quart sud est *(J. LITOUX)

- 1) Marle, Ancien Cimetière, 45 nids, péri urbain, Peupliers
- 2) Cilly, Ferme Sainte Marie, 40 nids, Peupliers
- 3) Autremencourt, 54 nids, parc de château
- 4) La Neuville-Bosmont, 25 nids, parc de château

Quart sud ouest *(J. LITOUX)

- 1) Dercy, Le Bout de Hers, 47 nids, Peupliers
- 2) Chalandry, Pointes de Chalandry, 49 nids, Peupliers
- 3) Sons et Ronnelles, 36 nids, bois de plateau
- 4) Chevresis-Monceau, Monceau le Vieil, 65 nids, bois de plateau, pâtures, Peupliers
- 5) Crécy sur Serre, Pierreccourt, 53 nids, fond de vallée, Peupliers

Carte 2710, Laon

Quart nord-ouest (D. BAVEREL et J. LITOUX)

- 1) Chambry, la maison bleue, 4 nids, parc urbain, marronniers
- 2) Chambry, le chemin des Rouliers, parc urbain, 35 nids, Frênes (30 nids), Aulnes (4 nids)
- 3) Chambry, la Raperie, 100 nids, fond de vallée, Peupliers
- 4) Chalandry, village, 51 nids, fond de vallée, Peupliers
- 5) Chalandry, 60 nids, fond de vallée, Peupliers

Quart nord-est (D. BAVEREL)

- 1) Liesse Notre Dame, village, 31 nids, Peupliers (25), Frênes(6)

Carte 2711, Craonne

Quart sud-ouest (D. BAVEREL et J. LITOUX)

- 1) Beurieux, les Grands Buis, 30 nids, fond de vallée, Peupliers

Carte 2712, Fismes

Carte 2713, Epernay

Carte 2808, Hirson

Quart sud ouest (J. LITOUX)

Hirson, Les Champs Elysées, 13 nids, urbain, Peupliers
Martigny, Laurembert, 94 nids, Bois de plateau, Peupliers

Carte 2809, Rozoy sur Serre

L'HIVERNAGE DE LA FAUVETTE A TETE NOIRE *Sylvia atricapilla* EN PICARDIE : premier bilan sur un demi-siècle (1950 à 2000)

par Vincent BAWEDIN

INTRODUCTION

La Fauvette à tête noire est connue comme ayant le statut de migrateur dans la partie septentrionale de la France, les cas de sédentarité concernant davantage les populations du sud du pays (ERARD & YEATMAN, 1966). L'espèce hiverne même en nombre dans le Midi (MAYAUD, 1936).

Cependant, des observations éparses effectuées l'hiver dans l'Ouest et le quart Nord-Est du pays semblent y indiquer une présence hivernale de l'espèce plus régulière qu'il n'aurait pu y paraître. Elles traduisent un hivernage d'origine récente (ISENMANN *in* YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1991). La grande majorité de ces observations sont toutefois épisodiques et concernent des individus isolés.

L'originalité du présent article réside dans la série d'observations hivernales de parfois plusieurs individus différents réalisées plusieurs jours consécutifs. Celles-ci ont été effectuées dans le jardin de l'auteur, en milieu urbain à Amiens (Somme).

A l'analyse de ces données sera ajoutée celle des observations disponibles, parfois inédites, obtenues depuis les années 1950 dans les trois départements de la région, ce qui nous permettra de dresser une première synthèse concernant l'hivernage de cette fauvette en Picardie. Cette « compilation » n'a toutefois pas la prétention d'être exhaustive.

Afin d'être certain d'avoir véritablement affaire à des hivernants, les observations retenues sont celles qui ont été réalisées au mois de décembre, janvier et février ; des migrateurs très tardifs pouvant encore être observés courant novembre et les plus précoces l'étant dès mars.

DONNEES CHRONOLOGIQUES

1953 : Deux mâles sont attrapés au trébuchet, à des fins de baguage, près des poubelles d'une cuisine dans le parc Saint-Acheul à Amiens (Somme) : 1 le 23 janvier et 1 le 12 février (MARTIN, 1972).

1956 : 1 mâle observé du 1^{er} au 3 février à Marcy (Aisne) par – 16°C (BOUTINOT, 1980).

1960 : Un mâle est pris dans les mêmes circonstances qu'en 1953 et au même endroit le 13 février (MARTIN, *op cite*) avant d'être également relâché. L'espèce est ensuite notée en décembre **1976** en Somme continentale. En **1977**, un mâle est présent le 20 février à Amiens (DUPUICH *et al.*, 1978).

1979 : Un mâle est noté le 14 janvier au Parc Ornithologique du Marquenterre (POM).

1980 : Observation d'un mâle le 19 février en bordure de Baie de Somme.

1981 : Deux observations sont faites en décembre : 1 le 23 à Blangy-sur-Poix (80) et un mâle le 28 en Baie de Somme. **L'année suivante**, 1 mâle est vu sensiblement à la même date toujours en Baie de Somme. L'espèce est ensuite notée en janvier et février **1983** en Plaine Maritime Picarde (SUEUR, TRIPLET & *al.*, 1999). Deux individus sont vus à Saint-Quentin-en-Tourmont, toujours sur le littoral, le 29 décembre **1984**. Deux femelles sont observées le 5 janvier **1985** au POM, alors que la neige tombe en tempête (BACROT & SUEUR, 1985). Un mâle est noté le 7 décembre à Saint Quentin-en-Tourmont (ETIENNE, *com. pers.*). Une femelle sera trouvée morte le 7 décembre **1986** en Baie de Somme. Une femelle est observée le 11 janvier **1987** au POM, une autre le 11 février à Amiens se nourrissant de pommes jetées pour les merles *Turdus merula* dans un jardin à Amiens (80), quartier Saint-Pierre (BAWEDIN & ETIENNE, *obs. pers.*). Un mâle y est également vu le 26 janvier. En **1988**, 1 femelle est observée le 27 janvier à Amiens se nourrissant dans les mêmes conditions que celle vue l'année précédente. **L'année suivante**, c'est un mâle qui est vu au même endroit les 15 et 17 décembre. Un individu est également noté ce mois ci à Villers-Saint-Sépulcre (Oise). Une femelle est de nouveau notée à Amiens le 22 février **1991**. En **1992**, seule l'Oise fournit des données : 1 individu le 15 décembre à Gouvieux et 1 femelle le 19 décembre à Pondron. Il faut attendre ensuite **1995** : 1 mâle le 9 janvier à Amiens, un autre les 2 et 4 janvier au POM puis encore 1 le 27 décembre en Réserve Naturelle de Baie de Somme. En **1996**, 1 mâle est observé à Amiens du 19 janvier au 6 février, accompagné d'un second le 27 janvier. Ces deux mâles seront ensuite vus ensemble du 7 au 14 février. Le 15 février, une femelle se trouve avec eux. Tous trois se nourrissent de pommes à terre et

des baies d'un *Cotoneaster salicifolius* où Merles noirs, Grives mauvis *Turdus iliacus*, musicienne *Turdus philomelos* et litorne *Turdus pilaris* trouvent également leur pitance. Un couple y est revu le 28 février. A cette même période, en vallée des Evoissons, à Famechon (80), 1 mâle est observé durant plus de deux semaines - du 10 au 25 février - consommant des pommes et du blanc de bœuf sur une mangeoire (ROBERT, 1999). La température est descendue jusqu'à -8°C le 21 février selon ROBERT (*op cite*); la valeur *moyenne* minimale enregistrée par Météo-France pour février dans la Somme avoisinant -1°C (AMDS, 1997). Sur le littoral, un mâle est vu les 5 janvier et 2 février et une femelle le 07 janvier ; tous au POM. Dans l'Oise, un individu est noté le 5 décembre à Chantilly. En 1997, une femelle est observée le 19 janvier à Froise - commune de Quend (80) - se nourrissant de saindoux sur une mangeoire. La température était descendue à -14°C le mois précédent (informations de ETIENNE). Décembre permet d'obtenir deux autres données en Baie de Somme : 1 mâle le 14 et le 20. Un mâle est observé à un poste de nourrissage le 5 décembre 1999 à Amiens, dans un quartier du sud de la ville (obs. BLIN ; BLIN *comm. pers.*) et un autre individu est noté le 23 décembre dans la Réserve Naturelle de Baie de Somme. Un

mâle est observé les trois premiers jours de décembre à Froise (Quend - 80 -). Enfin, une femelle se nourrit le 29 décembre 2000 à Amiens des baies du *Cotoneaster* ; la température est descendue à -2° C durant la nuit.

SYNTHESE DES DONNEES ET ANALYSE

Nous distinguerons, pour chacun des mois étudiés, les données obtenues sur le littoral de celles obtenues à l'intérieur du département de la Somme ainsi que dans l'Aisne et l'Oise. Avant de commenter ces observations, le tableau 1 les présente de façon synthétique : les chiffres romains donnent le nombre de données (1 observation/jour = 1 donnée), les chiffres arabes entre parenthèses, le nombre d'individus.

Ce tableau montre que les observations hivernales de la Fauvette à tête noire semblent de plus en plus régulières (voir histogramme). L'espèce, observée peu l'hiver jusqu'à la fin des années 1970, est vue tous les ans durant la décennie 1980 ; ces observations concernant jusqu'à, au moins, 3 individus par saison.

année	Littoral Picard			Somme continentale			Aisne			Oise			Nbre total d'ind./an
	Jan.	Fév.	Déc.	Jan.	Fév.	Déc.	Jan	Fév	Déc	Jan.	Fév.	Déc.	
1953				I* (1**)	I (1)								2
1956								1					1
1960					I (1)								1
1976						I (1)							1
1977					I (1)								1
1979	I (1)												1
1980		I (1)											1
1981			I (1)			I (1)							2
1982			I (1)										1
1983		X	X										2
1984			I (2)										2
1985	I (2)		I (1)										3
1986			I (1)										1
1987	I (1)			I (1)	I (1)								3
1988				I (1)									1
1989						II (1)						I (1)	2
1991				I (1)									1
1992												II (2)	2
1995	II (1)		I (1)	I (1)									3
1996	II (2)	I (1)		X (2)	XXVII (4)							I (1)	8
1997	I (1)		II (1)										2
1999			I (1)			I (1)							2
2000			3 (1)			I (1)							2
Total ind./mois	8	3	11	7	8	5	0	1	0	0	0	4	
Total d'ind. ≠	22			18			1			4			45

* nombre de donnée ** nombre d'individu

V. BAWEDIN, 2001

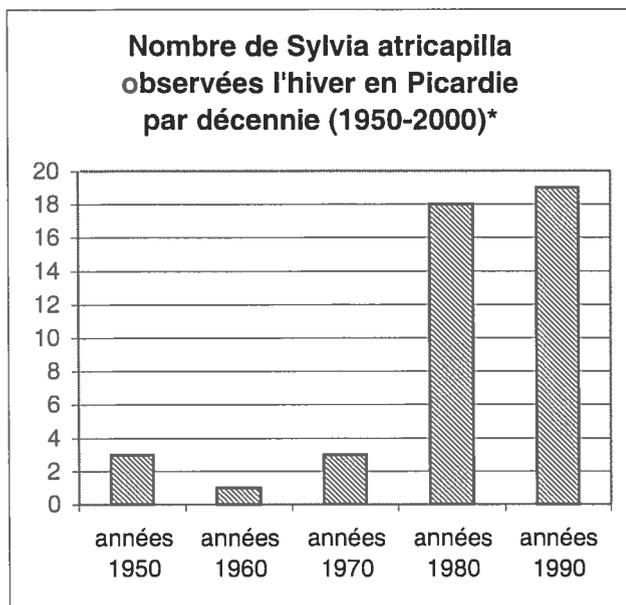
Tableau 1 : Observations hivernales de *Sylvia atricapilla* en Picardie ces 50 dernières années

Dans les années 1990, elle n'est pas vue pendant 3 hivers mais les données sont beaucoup

plus nombreuses : on comptabilise ainsi 41 observations hivernales pour la seule année 1996

totalisant 8 individus différents. Cette année, qui ressort d'ailleurs nettement dans le tableau, sera traitée plus particulièrement.

Chaque fois que les données le permettaient, le sex-ratio a été établi. Il en ressort que 61,76 % des observations concernent des mâles, et 38,24 % des femelles (pourcentage réalisé sur un effectif de 34 oiseaux).



* Il convient également de tenir compte de la pression d'observation plus importante ces dernières décennies.

Répartitions temporelle et géographique des observations

Si l'on totalise le nombre d'individus comptabilisés chaque mois durant la période d'étude et à l'échelle régionale, on constate que janvier a permis l'observation de 15 individus (31,91 %), février 12 (25,53 %) et décembre 20 (42,56 %). C'est donc bien au cœur de l'hiver qu'a lieu la majorité des observations, et non pas à ses marges.

Par ailleurs, la plupart des individus observés ne l'ont pas été sur le littoral Picard, comme nous aurions pu nous y attendre - douceur océanique -, mais à l'intérieur des terres :

- Littoral Picard : 48,9% des cas.

- Reste de la région : 51,1 % des cas, dont 40,1% pour la Somme continentale 8,8% pour l'Oise et 2,2% pour l'Aisne.

L'année 1996

La particularité de cette année réside dans le nombre record d'observations hivernales de Fauvettes à tête noire : pas moins de 8 individus dont la moitié à l'intérieur de la Somme (3 à Amiens dans le même jardin, 1 à Famechon dans un autre jardin), 3 sur la Côte Picarde et 1 dans l'Oise. Le deuxième fait marquant est la fidélité de plusieurs de ces fauvettes au même site puisque sur l'un d'entre eux, 1 a été observée durant 16 jours, et sur l'autre, 2 ont été vues ensemble 10 jours dont 9 consécutifs, l'une des deux ayant déjà été notée plusieurs jours auparavant.

Le troisième point notable est le fait que 4 de ces fauvettes aient utilisé un poste de nourrissage, certaines se nourrissant à terre, ce qui demeure relativement rare chez cette espèce. Enfin, la rigueur de l'hiver au moment de ces observations (-1°C en moyenne) doit retenir notre attention puisque janvier et février de cette année se caractérisent par des températures moyennes considérées comme basses (AMDS, 1997).

La Fauvette à tête noire peut donc aussi rester lors d'hivers froids, et, dans ce cas, se rapprocher des habitations et utiliser les postes de nourrissage perchés (mangeoire) ou à même le sol.

Une Fauvette plus « urbaine » en hiver ?

Nous pouvons constater, concernant notre période d'étude, que sur les quarante cinq fauvettes observées l'hiver dans la région, au moins la moitié l'ont été dans les villages ou les villes (Amiens en divers endroits, Blangy-sous-Poix, Chantilly, Famechon...) et, le plus souvent, sur des lieux de nourrissage artificiel. Si certaines espèces d'oiseaux sont connues pour se rapprocher de l'homme en hiver - à minima - et profiter de la nourriture qu'il met à leur disposition (Mésanges sp, *Parus sp* ; Verdiers, *Carduelis chloris*,...), il apparaît qu'il semble en être également de même pour la Fauvette à tête noire ; ce qui n'est vraisemblablement pas le cas, à ma connaissance, d'autres espèces migratrices hivernant plus ou moins occasionnellement en Picardie (Pouillot véloce, *Phylloscopus collybita* ; Tarier pâle, *Saxicola torquata* ...). Ce phénomène de rapprochement des zones humanisées par la Fauvette à tête noire en période hivernale est également noté dans une région voisine, en Normandie (COLLETTE & DEBOUT, 1999). Ces auteurs indiquent que l'espèce a été rencontrée lors de 10% des sorties dans les bourgs durant l'enquête « habitats » effectuée dans cette région. C'est dans ce milieu (bourgs et faubourgs) que sa présence est la plus constante l'hiver, alors qu'elle est dominante dans les milieux « forêts » puis « bocages » le reste de l'année.

COLLETTE et DEBOUT parlent d'ailleurs dans leur étude de « double vie » de cette espèce qui, l'hiver, se rapproche des habitations et sait « s'imposer au poste de nourrissage ».

Il ne faut toutefois pas négliger que la réalisation d'observations de Fauvettes à tête noire en période hivernale en milieu urbain est facilitée par la constance du suivi de la fréquentation des postes de nourrissage de nombreux ornithologues.

D'autre part, il apparaît clairement que ce sont les arbustes fruitiers qui attirent l'espèce en hiver. Or ceux-ci se trouvent assez souvent dans les jardins des zones urbaines et périurbaines. Notons d'ailleurs que, hormis les observations effectuées dans les villes et les villages, un certain nombre d'entre elles se sont déroulées dans le nord de la Baie de Somme (POM, dunes...) ou les bords d'Argousiers (*Hippophae rhamnoides*) sont nombreuses.

** pour ces espèces, l'explication peut résider dans leur régime alimentaire peut-être plus exclusivement insectivore...

Origine des hivernants

Seule la reprise d'individus bagués nous permettrait d'établir avec certitude cette origine. Toutefois, en 1996, lorsque deux mâles ont été observés en janvier et février à Amiens, le chant de l'un d'eux retentissait dès le 7 mars - date très précoce pour un migrateur ; un mâle et une femelle ayant été observés ensemble une semaine plus tôt. L'espèce niche d'ailleurs tous les ans sur le site. S'il est donc possible que ces individus là aient niché sur place, il serait un peu rapide de conclure que les hivernants locaux sont tous des sédentaires. Néanmoins, une telle hypothèse peut être considérée comme plausible.

Le risque de sous-estimation des effectifs

L'observation d'une Fauvette à tête noire en période hivernale dans notre région est souvent perçue comme un phénomène plutôt assez inhabituel. C'est pourquoi l'observation à plusieurs jours d'intervalle d'une fauvette de même sexe tendrait vraisemblablement à nous faire penser qu'il s'agit du même individu. Or cela n'a rien de systématique.

Ainsi, c'est grâce au baguage que les deux mâles notés en 1953 ont pu être distingués : ils avaient été capturés au même endroit à seulement 20 jours d'intervalle.

De même, en 1996, c'est la régularité et la facilité des observations, faites au jour le jour dans mon jardin, qui a permis de détecter la présence de deux mâles distincts. Par contre, rien n'indique que ces observations d'un mâle à Amiens les 15 et 17 décembre 1989 correspondent au même individu ; même si, par précaution et rigueur, c'est ce que nous avons considéré ici. Afin d'être fixés, nous avons alors tenté, avec P. ETIENNE, de le capturer pour le baguer : en vain. La même incertitude demeure à propos de ce mâle vu au POM les 2 et 4 janvier 1995. Idem pour celui observé les 14 et 20 décembre 1997 en Baie de Somme...

Les 45 individus totalisés avec ces données recueillies entre 1950 et 2000 donnent donc une idée de la présence hivernale de l'espèce probablement en deçà de ce qu'elle est réellement.

CONCLUSION

L'hivernage de la Fauvette à tête noire en Picardie apparaît donc régulier, même s'il ne concerne qu'un nombre restreint d'individus ; ces derniers étant toutefois de plus en plus nombreux au fil des décennies. Ces hivernants sont beaucoup mieux représentés dans la Somme que dans l'Aisne et l'Oise.

La présence hivernale sur une longue période est essentiellement notée en milieu urbain ou près des habitations à l'intérieur des terres ; les observations sur le littoral ne totalisant qu'à peu près la moitié des données et étant plus ponctuelles. Ce sont les arbustes à baies et les postes de nourrissage qui concentrent la plupart des données.

Les fauvettes observées l'hiver pourraient correspondre, au moins en partie, à des sédentaires. La tendance à l'augmentation du nombre d'« hivernants » remarquée ici va-t-elle se confirmer ? Des études à venir, plus spécifiques, et une vigilance apportée l'hiver à cet oiseau lors des prochaines années permettront peut-être d'y répondre.

ADDITIF

Au moment où cet article se termine, une femelle de Fauvette à tête noire est observée dans mon jardin à Amiens le 17 janvier 2001 se nourrissant de pommes à terres. Le 18 janvier, elle est accompagnée par une seconde femelle. Cette dernière est pourchassée par la première qui semble peu accepter sa présence. La température est descendue à - 3° C durant la nuit...

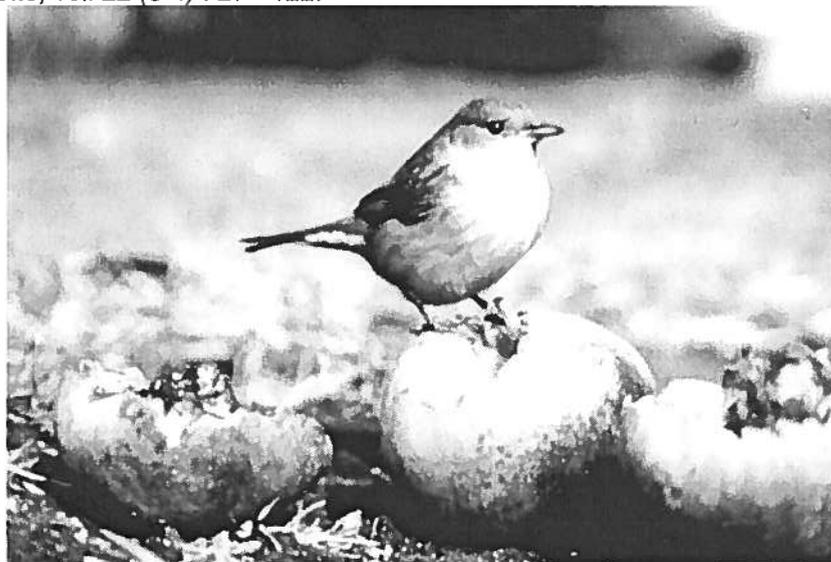
REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Frédéric BLIN et Pascal ETIENNE pour les renseignements inédits communiqués.

BIBLIOGRAPHIE :

- Association Météorologique du Département de la Somme (1997) - Bulletin climatologique départemental de la Somme - Annuel 1996, *Météo-France / Centre Départemental d'Abbeville, Conseil Général de la Somme*, 20 p.
- BACROT S. & SUEUR F. (1985) - Impact sur l'avifaune des deux vagues de froid successives de janvier et février 1985 en Picardie, *L'avocette*, vol. 9 (2-3) : 106 - 142.
- BARDET O. BAWEDIN V. COMMECY. X & GAVORY. L (1996) - Synthèse des observations ornithologiques de 1989 en Picardie, *L'avocette*, vol. 20 (3-4) : 35 - 59.
- BARDET O. BAWEDIN. V COMMECY X. GAVORY. L, MORONVAL P. & RIGAUX T. (1997) - Synthèse des observations ornithologiques de 1995 en Picardie, *L'avocette*, vol. 21 (1-2) : 30 - 63.
- BOUTINOT S. (1980) - Etude écologique de l'avifaune de Vermandois. Structure, dynamique et évolution depuis 1950. Thèse de Doctorat. Université de Reims. 444 p.
- COLLETTE J. & DEBOUT G. (1999) - L'enquête « Habitats » en Normandie : une approche des oiseaux communs par milieu au cours du cycle annuel, *Le Cormoran*, vol. 50 - tome 11/2, 128 p.
- COMMECY X. (1980) - Remarques sur quelques passereaux et autres migrateurs de la Somme, *L'avocette*, vol. 4(1-2) : 25 - 30.
- COMMECY X., FLOHART G. GAVORY L. ROUGE A. & SUEUR. F (1989) - Synthèse des observations ornithologiques de 1987 en Picardie, *L'avocette*, vol. 13 (2-3-4) : 27 - 75.
- COMMECY X. RIGAUX T. & SUEUR F. (1983) - Synthèse des observations 1981 dans la Somme, *L'avocette*, vol. 7 (3-4) : 89 - 192.

- COMMECY X. & TRIPLET P. (1980) - Synthèse des observations 1979 dans la Somme, Centrale Ornithologique G.E.P.O.P., *L'Avocette*, vol. 4 : 51 à 114.
- CARRUETTE P. (1993) - L'avifaune du Parc Ornithologique du Marquenterre en 1992, *Association Marquenterre-Nature, bulletin annuel 1993*, saison 92 : 12 - 27.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (1986) - Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme (80) en 1984, *L'avocette*, vol.10 (2-3-4) : 113 - 177.
- DUPUICH H. ROYER P. & SUEUR F. (1978) - Synthèse des observations 1977 dans la Somme, Centrale Ornithologique G.E.P.O.P., *L'avocette*, vol. 2 (2-3-4) : 33 - 59.
- ERARD C. & YEATMAN L. (1966) - Coup d'œil sur les migrations des Sylvidés d'après les résultats du bagage en France et au Maghreb, *Alauda*, 34 : 1 - 38.
- MARTIN C. (1972) - Etude écologique de l'avifaune d'un parc urbain, *Thèse de doctorat d'état de sciences naturelles*, Paris VI, 294 p.
- MAYAUD N. (1936) - *Inventaire des oiseaux de France*, Société d'Etudes Ornithologiques, Paris, 211 p.
- PICARDIE NATURE (1998) - Synthèse des observations ornithologiques de 1996 en Picardie, *L'avocette*, vol. 22 (3-4) : 27 - 122.
- ROBERT JC. (1999) - Synthèse ornithologique de la vallée des Eoissons (Somme) : période 1993 - 1998, *Avifaune Picarde*, vol. 8 : 1 - 18.
- SUEUR F. (1998) - Synthèse ornithologique Picarde 1992, *Avifaune Picarde*, vol.6 : 1 - 49.
- SUEUR F. CARRUETTE P & TRIPLET P. (1998) - Actes ornithologiques 1995 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, *Avifaune Picarde*, vol. 6 : 51 - 74.
- SUEUR F. CARRUETTE P. & TRIPLET P. (1999) - Actes ornithologiques 1997 de la Réserve Naturelle de Baie de Somme, *Avifaune Picarde*, vol. 7 : 33 - 60.
- SUEUR F. CARRUETTE P. TRIPLET P. & VIOLET F. (2000) - Actes ornithologiques 1999 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, *Avifaune Picarde*, vol. 9 : 1 - 31.
- SUEUR F. TRIPLET P. & al. (1999) - Les oiseaux de la Baie de Somme, *inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*, 510 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1991) - Atlas des oiseaux de France en hiver, *Société Ornithologique de France*, Paris, 575 p.



Fauvette à tête noire, femelle, février 1987 - Amiens - (Photo P.Etienne)

Vincent BAWEDIN
 8, rue Philippe d'Auxy
 80000 Amiens
 vincent.bawedin@wanadoo.fr

DEUXIEME CAS DE NIDIFICATION DE L' ECHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* DANS L'OISE

PAR W. MATHOT

Du 12 mai au 21 août 2000, un couple d'Echasses blanches s'est reproduit sur un bassin de décantation de la sucrerie de Chevières, à Houdancourt. Cette reproduction a permis la naissance et l'envol de quatre jeunes.

Ce deuxième cas de nidification dans l'Oise est l'occasion de faire le point sur le statut de cet oiseau en Picardie, et dans l'Oise en particulier. Un court rappel du statut en France complétera cette note.

DESCRIPTION DU MILIEU

Au début des années 1990, la société "Orsa Granulats" a exploité le site pour en extraire du sable, des graviers et autres granulats. Puis pour "reboucher les trous", en accord avec le propriétaire des lieux, la sucrerie de Chevières y a traité ses déchets. Quelques gravières ont ainsi été transformées en bassins de décantation. A l'avenir, sur ce site, plus aucun bassin ne subsistera, des bois et des cultures les supplanteront.

CHRONIQUE DE LA NIDIFICATION

12 mai - bassin n° 6. Premier contact.

Quatre adultes d'Echasse blanche sont aperçus sur Houdancourt.

15 mai - bassin n° 9. Parade nuptiale.

Un couple parade.

19 mai - bassin n° 9. Couvaion.

Deux Echasses blanches sont présentes sur le site. Un oiseau alarme en vol, un second est visible dans une partie du bassin où la végétation est éparse. Il s'agit probablement de la femelle, elle est couchée sur le sol, devant une touffe d'herbes, immobile à 50 ou 60 m de l'observateur, et semble couvrir.

26, 28 et 30 mai bassin n° 9.

Les deux oiseaux sont toujours là. Le mâle alarme et la femelle est toujours couchée au même endroit.

3 juin - bassin n° 9. Défense du territoire.

La femelle poursuit une Mouette rieuse *Larus ridibundus* en vol, la met en fuite, puis se repose près de son nid qu'elle fouille de la pointe du bec et délicatement se couche dessus. D'où je suis je ne vois pas s'il y a des oeufs, mais ce comportement m'y fait penser.

6 juin - bassin n° 9. Déplacement du nid.

La position du nid a reculé d'une vingtaine de centimètres et se trouve maintenant au beau milieu de la touffe d'herbes. Il n'y a pas d'explication à ce phénomène si ce n'est le fait d'un meilleur camouflage. La femelle une fois couchée est presque invisible. Des Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* se nourrissent, à moins de cinquante centimètres d'elle sans que cela ne la dérange. Sont aussi présents sur le site, près du nid : Chevaliers Gambette *Tringa totanus*, Petits Gravelots *Charadrius dubius*, Tourterelles des bois *Streptopelia turtur* et un peu plus loin des Tadornes de Belon *Tadorna tadorna*. Les deux Echasses ne montrent aucun signe d'agressivité envers eux.

9 juin - bassin n° 9. Simulation de blessure.

La femelle quitte son nid à mon approche, se pose sur le chemin à vingt mètres de moi simulant une blessure et poussant des cris plaintifs.

13 juin - bassin n° 9. Naissances.

La femelle a quitté le nid. Elle se trouve, maintenant, dans une mare peu profonde immobile et silencieuse. Deux poussins se déplacent près d'elle et se nourrissent déjà.

22 juin - bassin n° 9. Intimidation.

Les deux poussins doivent avoir une dizaine de jours. Ils sont immobiles et quasiment invisibles dans la partie "herbeuse" de la mare et n'en sortiront pas. Le mimétisme est parfait. Le bec est noir, le duvet gris-roux qui les recouvre est rayé de bandes sombres. Les pattes de couleur grise se sont allongées. Dès que les parents alarment, les

poussins regagnent le couvert et ne bougent plus. La femelle est la première à alarmer. Cette fois elle est passée au stade de l'intimidation. Après quelques tours dans les airs, elle pique sur moi et passe à moins de trois mètres au dessus de ma tête. Puis le mâle se joint au concert, le vacarme est "assourdissant". A cette occasion j'ai pu comparer les cris des deux oiseaux : ceux du mâle sont moins aigus, moins puissants et moins fréquents. Lorsque les deux oiseaux se reposent au sol, ils se tiennent à distance des deux juvéniles (5 à 7 m).

30 juin - bassin n° 9. Abandon du nid.

Les échasses ont déserté le bassin. La sécheresse qui sévit depuis quelques jours a fait singulièrement baisser le niveau de l'eau et les petites mares sont à sec. Seul subsiste un point d'eau au sud du bassin, plus profond mais désert. Une inspection des autres bassins me permettra de retrouver le mâle et un poussin sur le bassin n° 6. Les berges de celui-ci sont beaucoup moins ouvertes que celles du bassin n° 9. Les herbes y sont plus nombreuses mais peu denses et le pourtour est bordé d'orties. Le deuxième poussin n'est pas visible. Peut-être n'a-t-il pas supporté le voyage ? Pour venir du bassin n° 9 au bassin n° 6, les oiseaux ont dû parcourir la distance de 500 à 600 m alors que les jeunes ne volent pas encore.

6 juillet - bassin n° 6. Absence.

Le mâle alarme de plus en plus fort au fur et à mesure que je m'approche du bassin n°6. La femelle et le deuxième poussin sont toujours absents.

13 juillet - bassin n° 6. Quatre poussins.

Le mâle et la femelle sont vus accompagnés de quatre juvéniles qui les suivent en se nourrissant. Ces derniers ont les ailes et le dos gris foncé, avec de nombreuses petites taches pâles. Les pattes sont rosâtres et se sont encore allongées. La pointe du bec est noire, la base est plus pâle.

18 juillet - bassin n° 6. Envol des juvéniles.

Les six échasses sont en vol autour du bassin. Il est difficile maintenant de distinguer la femelle du mâle car les marques sombres de la tête qui permettaient de la reconnaître ont changé d'aspect et, de loin, les deux oiseaux se ressemblent.

27 juillet, 1er et 6 août - bassin n° 5.

Déplacements.

Les Echasses blanches sont aperçues sur les bassins n° 5 et 6, au milieu des Vanneaux huppés, des Combattants variés *Philomachus pugnax*, des Bécasseaux variables *Calidris alpina*, des Bécassines des marais *Gallinago gallinago*, des Chevaliers culblanc *Tringa ochropus* et guignette *Actinis hypoleucos*.

10 août - bassin n° 5.

Les Echasses sont toutes là ; c'est la dernière fois que je les vois ensemble. Deux individus seront revus sur le site jusqu'au 21 août.

Physionomie du bassin n° 9.

Ce bassin est en cours de comblement depuis 5 ans au moins et sera bouché dans 1 an ou 2 au plus. La sucrerie y a rejeté ses déchets pendant tout

l'hiver et le niveau de l'eau est encore haut à cette époque de l'année. Les trois quarts du bassin sont envahis par des herbes hautes d'environ 50 à 60 cm. Sur le bord ouest du bassin, une bande de 15 à 20 m de large est dégagée. Elle est en pente douce du nord, point culminant et zone de déversement des rejets, où le sol est sec, vers le sud, point le plus bas, recouvert d'environ 50 cm d'eau. Dans la zone intermédiaire, des petites mares sont isolées entre des bandes de vase à végétation encore éparse. C'est sur cette partie du bassin que notre Echasse a choisi de construire son nid. Les herbes qui le jouxtent sont de taille modeste (20 à 30 cm). Au gré des pluies, une grande partie du bassin se retrouve inondée laissant subsister des petits îlots, de superficie variable.

Le nid se trouve à moins d'un mètre d'une mare peu profonde. Il est installé sur une légère bosse au milieu d'une touffe d'herbes isolée et cette position, judicieusement choisie, lui permettra de ne jamais être inondé.

COMMENTAIRES

Les oisillons ont été vus pour la première fois le 13 juin. En raison de leur allure et de leur taille, nous pouvons considérer que la naissance a eu lieu le 12 ou le 13 juin. En considérant une durée d'incubation de 22 à 25 jours, nous arrivons à une date de ponte entre le 18 et le 22 mai (le 19 mai la femelle semblait couver).

L'envol des juvéniles se faisant généralement 28 à 32 jours après la naissance, nous pouvons estimer cette date entre le 10 et le 15 juillet, mais le 13 juillet les quatre juvéniles étaient vus non volants. Les premiers vols ont été constatés le 18 juillet. Par conséquent, nous pouvons en conclure que les jeunes Echasses blanche ont dû prendre leur envol entre le 13 et le 15 juillet.

Seuls deux poussins seront visibles entre le 13 juin et le 13 juillet. Le mâle et un poussin seront également visibles seuls du 30 juin au 13 juillet. Ces apparentes disparitions montrent bien la difficulté à observer et à suivre des poussins d'Echasse blanche. L'absence de la femelle est plus énigmatique.

Après 1994, c'est le deuxième cas de nidification certaine noté dans le département de l'Oise. Rappelons qu'en 1994 la nidification avait eu lieu sur les bassins de décantation de Chevrières et que ce site n'est distant des bassins d'Houdancourt que de quelques centaines de mètres.

Synthèse des données de nidification en Picardie.

CARRUETTE & al. (1994) ont établi un premier bilan régional des nidifications pour cette espèce auquel on se reportera. Depuis cette date, plusieurs cas de reproduction ont été repérés tant sur le littoral (7 couples en 1995...) qu'en dehors (Aisne 1995, 2000... ; Oise 1995...).

DISCUSSION

Il convient de préciser avant tout commentaire, que ces données ne sont pas exhaustives, qu'elle ont été recueillies au hasard des prospections et n'ont pour la plupart pas fait l'objet d'une étude particulière.

Ceci étant dit, nous constatons, à la lecture de ces données, que presque toutes les nidifications qui ont eu lieu à l'intérieur des terres (hors littoral) ont été faites sur des bassins de décantation d'usines agro-alimentaires, comme dans le cas décrit ici.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises pour expliquer l'attraction qu'exercent les bassins de décantation sur les Echasses blanches :

1) Le biotope correspond au type même de celui qu'affectionne l'Echasse blanche : végétation herbacée relativement basse et mares d'eaux peu profondes à proximité du nid qui permettent aux poussins nidifuges de se nourrir sans avoir à parcourir de grandes distances.

2) Le milieu apporte tous les éléments nutritifs dont ont besoin les poussins.

3) Les bassins de décantation sont des terrains privés et sont, par conséquent, à l'abri des dérangements excessifs ce qui procure une relative tranquillité aux oiseaux hors période de chasse.

Répartition mensuelle cumulée du nombre d'adultes visibles en Picardie.

De 1980 à 2000 pour le département de l'Oise et, de 1980 à 1996 pour les départements de l'Aisne et de la Somme..

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
25	73	42	54	28	4	2

C'est en mai au passage prénuptial que l'on compte les plus gros effectifs.

Juillet correspond aux regroupements pré-migratoires.

Dates extrêmes :

Aisne.

Premiers : 2 le 20/04/95 aux bassins de décantation d'Aulnois-sous-Laon.

Derniers : 1 couple le 05/07/89 aux bassins de décantation de Guignicourt.

Oise.

Premiers : 3 le 26/04/92 aux bassins de décantation de Chevrières.

Derniers : 2 le 21/08/00 aux bassins de décantation de Houdancourt.

Somme.

Premiers : 2 couples le 08/04/95 aux molières de Pinchevalise, renclôtures de Noyelles-sur-mer.

Derniers : 1 couple + 3 juvéniles le 16/09/89 aux bassins de décantation d'Estrées-Mons.

STATUT

1. En France.

En France l'espèce est essentiellement migratrice.

Jusqu'en 1991, la France accueillait de 5 à 10% du total des nicheurs européens, environ 890 couples entre 1985 et 1989 (Delaporte & Robreau, 1989) et selon une récente enquête nationale, 1995-1996 (Deceuninck & Mahéo 1998a, 1998b) ce chiffre serait passé à 1850 couples. Il semble que cette progression soit due entre autres raisons, à une disparition des milieux favorables dans la péninsule Ibérique qui provoquerait une remontée des reproducteurs en France.

La répartition de la population d'Echasse blanche en France s'établit de la manière suivante :

- 66% de l'effectif national est réparti sur la totalité des départements côtiers méditerranéens hormis les Alpes Maritimes. En 1993, la Corse du Sud notait son premier cas de reproduction (Recorbet, 1994).

- 32% se trouve sur le littoral atlantique, du Morbihan à la Charente Maritime,

- Les autres sites sont occasionnels, à l'exception de quelques colonies régulières en Dombes et en Brenne.

Depuis 1992 la population d'Echasses blanches visible en France semble en augmentation. Le nombre de couples a presque triplé en 12 ans en Vendée et en Loire-Atlantique et presque doublé en Charentes-Maritimes (DECEUNINCK & MAHEO, 1998). Mais cette progression ne doit pas nous faire oublier que l'Echasse blanche est classée comme espèce "A Surveiller" et "Proche de la catégorie Rare" selon Philippe Delaporte et Hervé Robreau "Les Oiseaux menacés et à surveiller en France". Il ne faut pas perdre de vue non plus que la légère progression des effectifs de nicheurs en France est, semble-t-il, la conséquence d'une régression des effectifs de nicheurs en Espagne, ce qui, au niveau Européen, se traduit par une stabilité plus que par une progression des effectifs. Au cours de la dernière décennie, une extension géographique vers le nord et notamment au nord de la Loire semble se confirmer.

2. En Picardie.

Nous pouvons ainsi confirmer les conclusions énoncées par CARRUETTE et al. (1994) : jusqu'en 1989, l'Echasse blanche était très irrégulière en Picardie. Depuis cette date, l'espèce est devenue un peu plus habituelle aux passages migratoires.

Les nidifications demeurent toujours occasionnelles mais leur fréquence, principalement dans le département de la Somme, semble en augmentation comme pour les autres départements du nord de la France. Cette évolution corrobore l'extension géographique vers le nord constatée à l'échelle nationale et Européenne (Pays Bas).

RECOMMANDATIONS

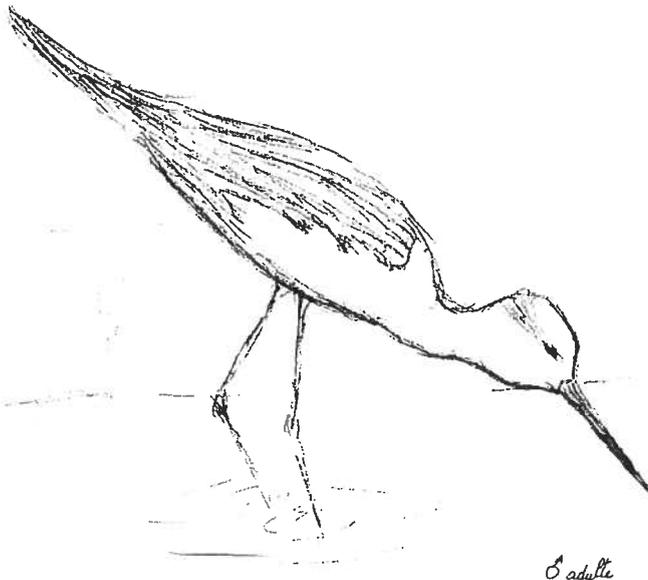
Tout le suivi de la nidification a été mené en prenant bien garde de ne jamais déranger les oiseaux outre mesure. La distance d'observation n'a jamais été supérieure à cinquante mètres. Le temps de présence de l'observateur ne dépassait pas les dix minutes lorsque l'oiseau couvait et s'adaptait au comportement des adultes quand les poussins sont nés. En cas d'alarme, l'observateur ne restait que quelques minutes, juste le temps d'apercevoir les poussins.

Les bassins de Houdancourt étant situés sur une propriété privée, les ornithologues comprendront qu'il est important de respecter l'interdiction de pénétrer à l'intérieur du site.

Un très bon poste d'observation, à l'extérieur, devant la clôture, près du bassin n° 6, permet de voir la grande majorité des limicoles et bon nombre d'anatidés qui visitent les lieux.

BIBLIOGRAPHIE.

- Actualités Ornithologiques du bulletin du GEOR de 1987 à 2000. GEOR 60.
- BAWEDIN V. (1994) - Nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* dans l'Abbevillois (80) en 1993. - in L'AVOCETTE n° 18 (3-4) : 69-70.
- CARRUETTE P. DANCOISNE C. & GAVORY L. (1994) - L'Echasse blanche *Himantopus himantopus* nicheuse en Picardie en 1989. - in L'AVOCETTE n° 18 (3-4) : 71-78.



- DELOISON G. (1997) - Nidifications de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* en Picardie en 1995. Pp 20-21. - in L'AVOCETTE n° 21 (1-2) : 20-21.
- DECEUNINCK B. & MAHEO R. (1998) - Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996 et évolution des populations sur 12 ans. in Ornithos Volume 5 - n° 3 : 101-102. LPO.
- DELAPORTE P & ROBREAU H. (1999) - Echasse blanche *Himantopus himantopus*. in ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTELOT D. - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société Ornithologique de France/L.P.O.. Paris. 560p.
- DELAPORTE P. DUBOIS P.J. & ROBREAU H. (1995) - Echasse blanche *Himantopus himantopus* : 268-271 - in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France.
- DELAPORTE P. & DUBOIS P.J. (2000) - Les déplacements de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* au cours du cycle annuel. Ornithos. Volume 7 n° 3 : 101-115. LPO.
- DELOISON G. (1997) - Nidification de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* en Picardie en 1995. - in L'AVOCETTE n° 21 (1-2) : 20-21.
- GEROUDET P. (1982) - Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. : 52-61. Delachaux et Niestlé.
- SUEUR F. (1995) - Echasse blanche *Himantopus himantopus*. : 77. - in COMMECY X. MERCIER E. & SUEUR F. (1995) - Atlas des Oiseaux Nicheurs de Picardie (1983-1987).Centrale Ornithologique Picarde. Picardie Nature. 241p.

William MATHOT
241 Rue principale
60490 Ressons-sur-Matz
william.mathot@wanadoo.fr

UM
Houdancourt
le 21/08/00

PREMIERE OBSERVATION DE BECASSEAUX FALCINELLES

Limicola falcinellus DANS L'OISE

Par Marc et Pierre Sengez.

Le 18 mai 2000, nous découvrons deux Bécasseaux falcinelles *Limicola falcinellus* sur les bassins de décantation de la sucrerie de Vauciennes (60). Il s'agissait de deux adultes. Cette donnée constitue la première mention de l'espèce dans l'Oise.

Observés le matin à 9h30, les oiseaux étaient revus le soir vers 18h30 par nous mêmes et Cédric LOUVET. Leur présence a ensuite été communiquée au "Répondeur du Coin des Branchés" de la LPO afin que d'autres ornithos puissent observer cette espèce toujours rare, surtout à l'intérieur des terres.

Cette donnée a été soumise au Comité d'Homologation National.

Le matin du 19 mai, 5 ornithos ont pu les observer dans de bonnes conditions; les deux oiseaux "vedettes" étaient toujours présents le soir vers 19h00. Le 20 mai, Alain Rouge a pu également les observer avant qu'ils ne décollent vers 18 h00 en compagnie de Grands Gravelots *Charadrius hiaticula*. Ils ne seront plus revus ensuite.

Des clichés ont pu être effectués par J.Y. FREMONT (Ornithos Vol.7 - n°2), tandis qu'Alban

LAROUSSE - que nous remercions ici très chaleureusement - a pu les dessiner tout à loisir.

Quelques jours auparavant, le 14 mai, c'est un Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* et 3 Echasses blanches *Himantopus himantopus* qui stationnaient sur ce même site.

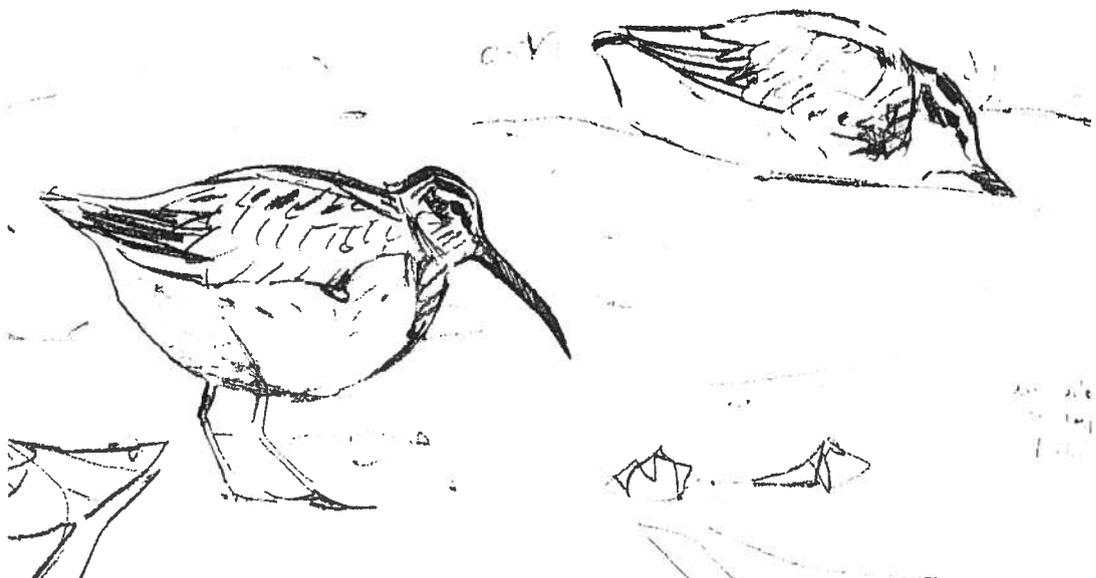
DESCRIPTION :

Les observations ont été faites à moins de 50 mètres au télescope en compagnie de Grands Gravelots. Temps couvert, bon éclairage.

Taille, silhouette : sans doute inférieure au Bécasseau variable *Calidris alpina* et apparemment inférieure aux Grands Gravelots et supérieure aux Petits Gravelots *Charadrius dubius* présents sur le site.

Parties nues : Bec assez long, droit avec juste l'extrémité incurvée vers le bas, gris-brun plus foncé à l'extrémité. Pattes assez courtes verdâtres. (bec et pattes pouvant être sales).

Croquis de terrain d'Alban LAROUSSE



Tête : rappelle fortement une Bécassine des marais *Gallinago gallinago*. Sourcil blanchâtre unique à la racine du bec, puis se divisant en deux derrière l'œil (bande supérieure blanche plus étroite que l'inférieure). Bandes noires. Tâche de couleur plus roussâtre derrière l'œil (parotiques).

Plumage : Dessous blanc. Poitrine striée (bande pectorale) avec quelques tâches en forme de flèches se prolongeant sur les flancs. L'un des deux oiseaux est de teinte générale plus claire et avec moins de stries visibles, sans doute plus proche du plumage hivernal.

Dessus deux bretelles blanchâtres sur le manteau brun foncé. Plumes brunes foncées liserées de blanc et quelques-unes plus rousses.

En vol : Bords du croupion blancs, raie médiane noire. Pas de barre alaire observée.

Les principaux guides de déterminations (BEAMAN & MADGE, 1998 ; GEROUDET, 1982 ; HAYMAN, 1986 ; MULLARNEY et al. , 1999) ont été consultés pour confirmer la détermination.

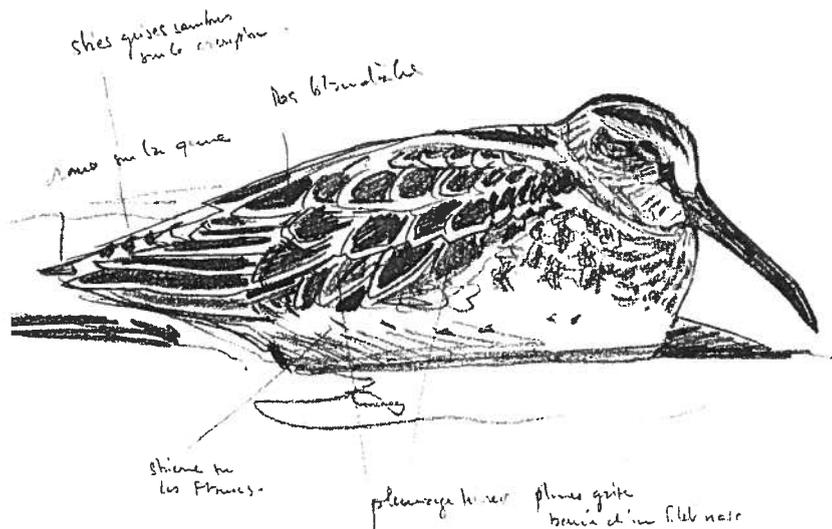
Comportement : Les deux oiseaux ont été observés toujours ensemble sur un bassin où étaient également présents des grands et petits Gravelots ;

ils alternaient des séances de nourriture, de toilette et de longues périodes de repos. Des Chevaliers gambettes *Tringa totanus* et un Pluvier argenté *Pluvialis squatarola* fréquentaient des bassins proches.

STATUT :

Nicheur en Scandinavie et Sibérie, le Bécasseau falcinelle hiverne dans le golfe persique, sur les côtes orientales d'Afrique et surtout en Asie du Sud-Est. Les oiseaux scandinaves migrent vers le sud-est, principalement par les Mers Noire et Caspienne et l'Est de la Méditerranée, la population de Sibérie se dirige plutôt vers la Chine, l'Inde et la Nouvelle-Zélande (GEROUDET, 1982).

En France, l'espèce est observée occasionnellement lors de ses migrations. La plupart des données proviennent du littoral méditerranéen, notamment de la Camargue (environ la moitié des données); les côtes atlantiques et de la Manche regroupent les autres observations, les mentions à l'intérieur des terres étant très marginales (DUBOIS et YESOU 1981).



Croquis de terrain Alban LAROUSSE

Cette espèce est soumise à homologation nationale et pour la période 1981-1998 dans les départements proches on relève les mentions suivantes, d'après la compilation de H. MICHEL :

- en Picardie, département de la Somme (80) :

1 le 25/08/86 à St-Quentin-en-Tourmont (G. Flohart)

- en Normandie, département de la Seine Maritime (76) :

1 le 13/08/83 en Baie de Seine (A. GUILLEMONT, P. SABINE & Y. TREMOUILLE).

1 le 05/05/85 en baie de Seine/Le Havre (A. GUILLEMONT, J. POURREAU & al.).

1 le 14/08/87 au marais du Hode / Le Havre (G. BETEILLE).

1 le 07/05/88 au marais du Hode/Le Havre (G. BAUDOIN & P. DUBOIS).

1 le 10/05/92 au marais du Hode/Gonfreville-l'Orcher (O. BENOIST & al.).

1 ad le 02/05/93 au marais du Hode/Gonfreville-l'Orcher (O. BENOIST).

1 ad le 12/05/97 au marais du Hode/Sandouville (O. BENOIST).

- en région Nord Pas-de-Calais, département du Pas de Calais (62) :

1 le 19/05/89 en baie d'Authie (D. COUSIN).

2 le 28/08/89 en baie de Canche (M. GUERVILLE).

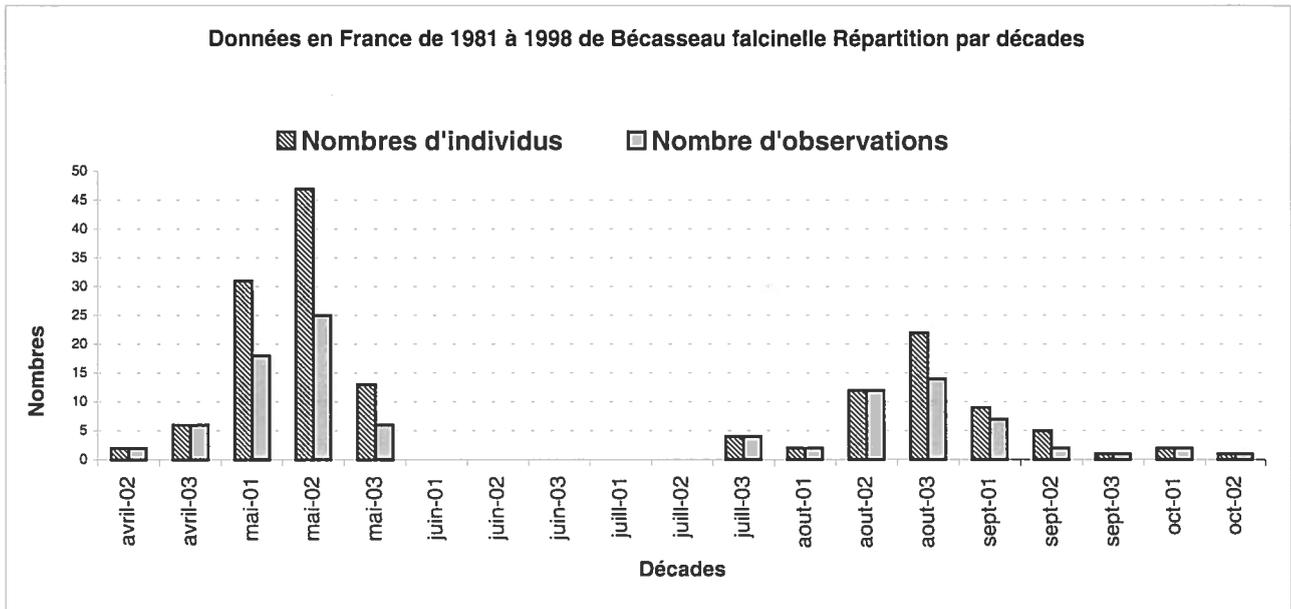
4 ad le 20/09/96 au Platier-d'Oye/Oye-Plage (D. ROSAIR).

1 les 26 et 27/05/98 au Platier d'Oye/Oye-Plage
(A. DRIENCOURT & G. FLOHART).

1 les 24 et 25/07/98 au Platier d'Oye/Oye-Plage
(G. FLOHART).

- département du Nord (59) :

1 ad les 26 et 27/05/96 à Grand-Fort-Philippe
(P.J.DUBOIS, G.FLOHART & al.).



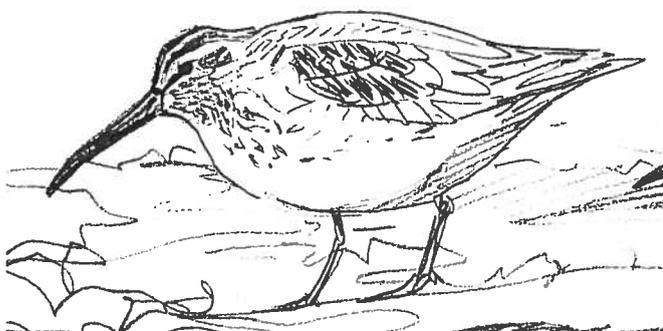
Depuis sa création (1981), et jusqu'en 1998, le Comité d'Homologation National a homologué pour toute la France, 97 données concernant 127 individus. Les données de la migration pré-nuptiale montrent un pic sur la seconde décennie de mai (voir graphique).

Les observations concernent surtout des individus isolés, mais des petits groupes sont parfois notés, surtout au printemps (maxi de 12 en Camargue le 10/05/89 A.ROUGE).

La donnée de l'Oise correspond tout à fait à ce calendrier, rappelant ces autres observations faites sur des sites non côtiers :

1 ad les 18 et 19 mai 1989 à Pithiviers-le-Vieil (Loiret) (CHAVIGNY, SPANNEUT & al.)

1 les 17 et 18 mai 1991 au Lac de Madine (Meuse) (BELLARD, ROBERT & al.)



Croquis de terrain Alban LAROUSSE

BIBLIOGRAPHIE :

- BEAMAN M. et MADGE S. (1998). *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental*. Nathan, Paris. 872 p.
- DUBOIS Ph.J. et YESOU P. (1991). *Les Oiseaux rares en France*. Chabaud. Bayonne ; 364 p.
- GEROUDET P. (1982). *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel Paris. 240p.
- HAYMAN P. & al. (1986). *Shorebirds. An identification Guide*. Croom Helm. Londres.
- SVENSSON L. MULLARMEY K., ZETTERSTROM D., GRANT P. J.. (1999). *Le Guide ornitho*. Delachaux et Niestlé. Lausanne Paris ; 400p.
- Compilation des données CHN de 1981 à 1998 par Hervé Michel sur le site Internet :
<http://perso.wanadoo.fr/michelhp/oiseaux-chn/oiseaux-rares.html>.

Marc SENGEZ et Pierre SENGEZ
8, rue du chauffour
60129 ORROUY
marc.sengez@wanadoo.fr

LES OISEAUX D'EAU A MORU-PONTPOINT SYNTHESE 1998

Par W. MATHOT

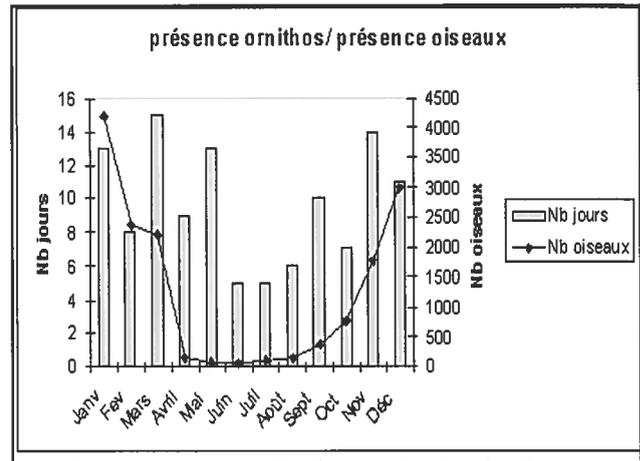
PREAMBULE.

Situées sur un axe migratoire départemental important, les gravières de Moru-Pontpoint (commune de Pontpoint) sont d'un intérêt avifaunistique bien connu des ornithologues régionaux. Beaucoup d'espèces qui fréquentent la site sont classées parmi les espèces rares, menacées ou indicatrices d'après les critères de Picardie Nature (1995).

Afin de voir comment évoluent les populations d'espèces et le site lui-même, les deux étant en étroite relation, il sera intéressant de suivre ce site pendant quelques années. Après Moru 97 (MATHOT, 1998) et Moru 98, d'autres synthèses annuelles seront rédigées avec notamment, dans la synthèse 2000, un récapitulatif de toutes les observations réalisées par les observateurs du GEOR 60 depuis 1987.

Moru-Pontpoint est, avec Verneuil-en-Halatte et la forêt de Compiègne, le secteur le mieux suivi dans l'Oise par les ornithologues. L'avifaune y est très diversifiée : 95 espèces différentes ont été répertoriées cette année. Remarquons au passage que sur un site intéressant, il se produit un phénomène de réciprocité. En effet, plus il y a d'oiseaux, plus les observateurs sont nombreux, et par conséquent, plus le nombre d'espèces notées est important. Quelques observateurs n'ont pas jugé utile d'indiquer sur quel plan d'eau ils ont fait leurs observations, ou peut-être n'y ont-ils pas pensé tout simplement. Pour les espèces de passage, ce n'est pas trop gênant, par contre, pour celles qui nichent, il est important de savoir où elles ont été vues pour éviter, lors des synthèses, de les compter plusieurs fois.

La courbe de présence des ornithos est sensiblement en corrélation avec la courbe de présence des oiseaux. Elle montre des pics de fréquentation au printemps et en automne, correspondant aux migrations et une bonne présence lors de l'hivernage des oiseaux nordiques.



La brusque chute du nombre d'oiseaux présents sur le site en avril est due au départ d'une grande partie des anatidés qui constituent la majorité des effectifs hivernants après les premiers départs de février et les passages de mars. Par contre, dans le même temps, la présence des ornithologues reste importante parce que, comme chacun sait, à cette époque le nombre d'espèces différentes visibles est potentiellement important.

La comparaison des données entre les années 1997 et 1998 n'est que partielle. En effet une évaluation des effectifs, effectuée sur deux ans, n'est pas significative. Une surveillance du site sur plusieurs années, voire même sur plusieurs décennies, sera nécessaire pour cela. Une absence prolongée ou un effectif en baisse constant, dans la mesure où le site est toujours aussi attrayant pour l'espèce, sera probablement un signe, temporaire ou durable, d'un recul de ses effectifs au niveau départemental. Un examen des situations sur les autres sites humides s'imposera alors pour confirmer ou infirmer cet état de fait.

Le plan d'eau le plus fréquenté par les oiseaux est tout d'abord le n°5 qui est avant tout le fief des anatidés. Il est surtout intéressant pendant la période hivernale. Puis viennent assez loin derrière et par ordre décroissant les plans d'eau n° 16, 11 et 9.

METHODOLOGIE

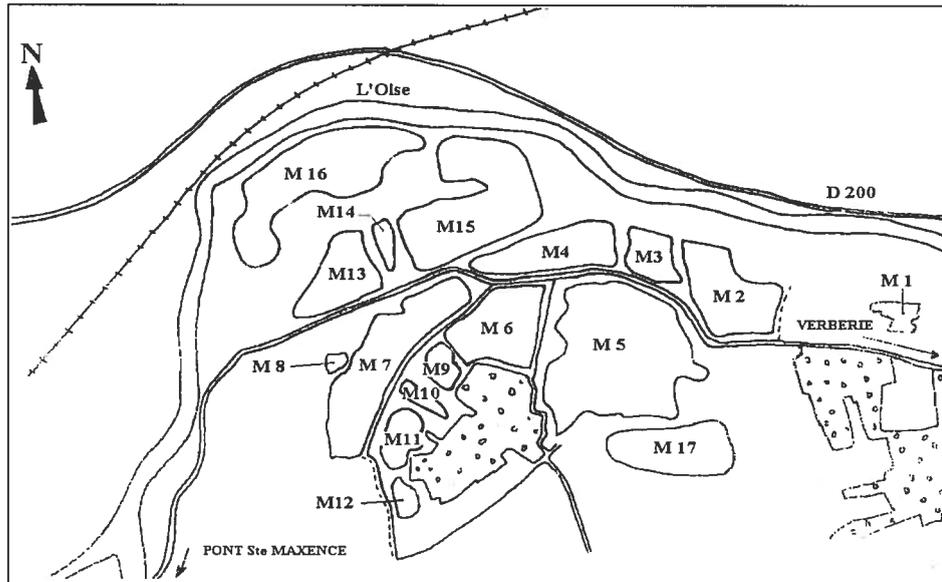
Cette synthèse constitue l'inventaire de tous les oiseaux d'eau qui ont été aperçus sur le site de Moru-Pontpoint pendant l'année 1998. Une liste annexe indique les espèces remarquables autres que les oiseaux d'eau également vus sur le même site.

Toutes les observations ont été faites sans aucun protocole d'étude, au gré des observateurs qui, rappelons le, sont tous bénévoles.

Cette année, 19 ornithologues ont transmis leurs données pour un total de 116 jours d'observation, (ce chiffre est un minimum, car tous ne notent pas

systématiquement leurs observations dans le cas d'oiseaux considérés comme banals ou dans le cas d'un faible effectif). La moyenne (1 ornithologue tous les trois jours) paraît faible de prime abord, mais une analyse plus fine nous permet de voir que pendant les mois d'été, (juillet et août) les observateurs se font rares. Si l'on reporte ces observateurs aux périodes de migration, leur présence devient quotidienne. Il y a peu d'endroits dans l'Oise où la pression d'observation est aussi forte.

Les effectifs notés pour chaque espèce correspondent au maximum d'oiseaux vus par décennie.



SITUATION GEOGRAPHIQUE

Il est inutile de présenter une nouvelle fois les gravières. La morphologie du terrain n'a subi que peu de modifications en 1 an. Les seuls changements notables concernent les plans d'eau n° 9 et 11 dont l'aménagement a été terminé en fin d'année 1997. Depuis, les rives ont été colonisées par la végétation et présentent un aspect écologique de plus en plus attrayant pour l'avifaune. Cependant, cet attrait ne restera valable que tant que le site sera dans un stade herbacé. Par contre si les Saules deviennent trop envahissants sur les berges, la diversité avifaunistique risque de s'en trouver profondément amoindrie.

L'étang n° 9, pourvu de petites îles et bordé d'herbes aquatiques, suscite un intérêt grandissant pour les Grèbes castagneux, les Foulques macroules et les Gallinules poule d'eau.

L'étang n°11 qui possède quatre îlots, quand le niveau d'eau est bas, a été, cette année, témoin de la reproduction des Sternes pierregarin.

Sur les rives du plan d'eau n° 16, les saules se multiplient et poussent rapidement. Les berges fangeuses qui accueillait les limicoles ont été envahies par les herbes et les limicoles se sont déplacés vers d'autres lieux de nourrissage mieux adaptés à leur recherche de nourriture.

METEO.

Le début de l'année 98 a été marqué par une période de gel continue qui a entraîné la prise en glace des étangs du 26 janvier au 8 février.

Avril, septembre et octobre ont été très pluvieux avec respectivement 143, 113 et 119 mm de précipitation mensuelle.

Une nouvelle vague de froid a sévi du 16 novembre au 7 décembre avec des températures descendant jusqu'à -10°C .

PRINCIPAUX HIVERNANTS ET MIGRATEURS.

Plongeon arctique *Gavia arctica*

Cette espèce, accidentelle à Moru, est visible pour la deuxième année consécutive. 1 les 04 et 05/11 (JPF).

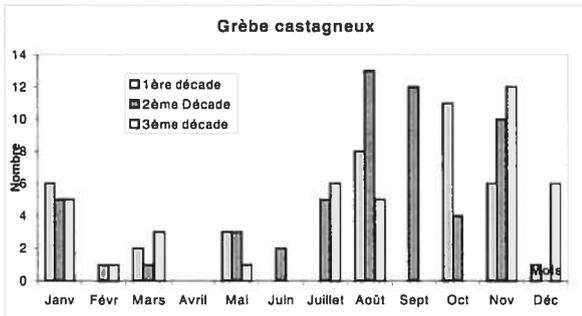
Plongeon imbrin *Gavia stellata*

Plutôt rare dans l'Oise, cette espèce est présente pour la deuxième fois dans le département et pour la première fois à Moru. 1 les 01/11 et 03/11 sur l'étang n° 5 (YB-CL).

La première observation a été faite à Verneuil en Halatte : 1 individu est resté du 29/11 au 27/12/97.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Ce migrateur partiel niche discrètement, un peu partout dans l'Oise. Sa présence comme nicheur à Moru n'a semble-t-il jamais été constatée auparavant. Cette année, il y a 3 indices de nidification certaine : 1 cple+1 juv les 16/05 et 20/06, 2 cples+1 juv le 18/07.



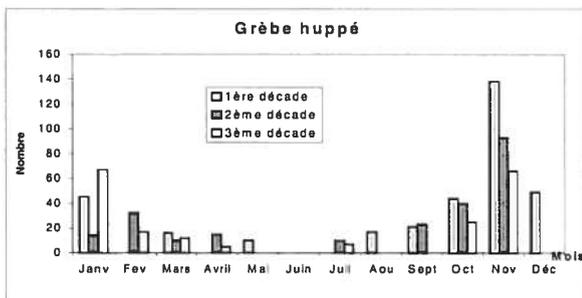
La localisation de cette nidification n'a pas été précisée mais on peut penser qu'elle a eu lieu sur le plan d'eau n° 9 car l'espèce a été vue sur cet étang tout au long de l'année.

Les effectifs de fin d'été et d'automne, plus importants que l'année précédente, semblent être la résultante du cumul de la migration et des naissances sur les sites voisins.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Cette espèce est devenue plus commune depuis sa protection. Ses effectifs restent modestes, mais sa présence sur les gravières est continue.

Maximum de 138 sur M5 le 07/11 (AR).



Il est en effet difficile de penser que plus aucun Grèbe huppé n'est présent sur le site, de la deuxième décade de mai à la première décade de juillet. Son absence dans les données, semble plutôt être le fait, soit d'une prospection partielle, soit d'un manque d'intérêt pour une espèce jugée commune. Elle ne niche pas sur le site.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena*

Ce migrateur est régulièrement présent, mais toujours en très petit nombre, sur les gravières de Moru.

Il a été noté à 2 reprises cette année : 2 le 25/01 (FB), 1 le 02/09 (JMV).

La première observation à Moru remonte au 03/12/94 : 2 individus avaient été vus (PMS-PM-RB) Depuis, le Grèbe jougris est noté chaque année.

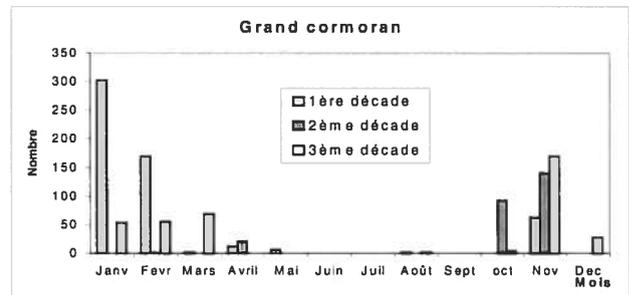
Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

Migrateur et nicheur en Picardie et dans l'Oise. La migration pré-nuptiale débute en avril, avec fait remarquable : une petite troupe est présente en avril (10 le 11/04 dont certains en plumage nuptial, 8 le 13/04) sur le plan d'eau n° 5. La migration post-nuptiale débute en septembre : 1 le 08/09, 2 le 28/09, 2 le 02/10, 6 le 12/10, 1 le 27/10

Le Grèbe à cou noir a été noté nicheur certain, cette année, sur les bassins de décantation de Chevières, tout proches, mais toujours pas à Moru, ce qui serait envisageable sur les plans d'eau n° 9 et 11 si les herbes qui offrent un abri à la nidification, continuent à coloniser les rives. Il sera nécessaire aussi que les berges demeurent dégagées de toute végétation arbustive (absence de saules).

Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*

Une comparaison avec l'année 1997 montre une augmentation assez sensible des effectifs hivernants en 1998.



Les maxi correspondent à des oiseaux aperçus en vol, qui se déplacent probablement vers leur dortoir ou qui en reviennent.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Une seule donnée cette année au cours de la migration post-nuptiale : 1 le 08/09 (YB)

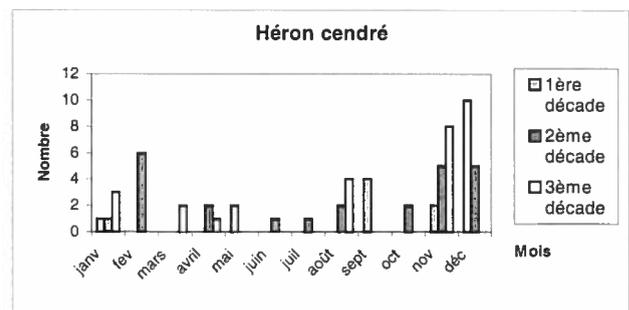
L'Aigrette garzette a été vue à Moru en 1986, 1990, 1995 et 1996. Les observations sont faites en grande majorité pendant la migration post-nuptiale.

Héron cendré *Ardea cinerea*

La population nationale de Hérons cendrés est en hausse depuis 1975, année de sa protection.

Dans l'Oise les effectifs hivernaux remontent de la même manière.

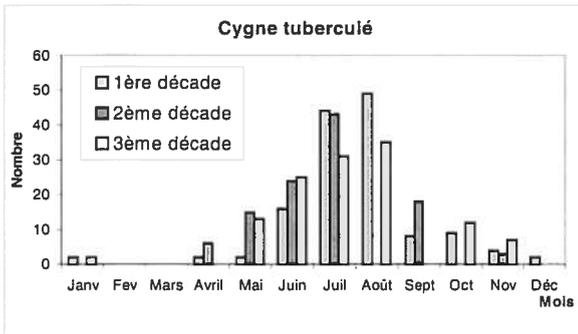
L'espèce a été mieux notée, cette année, qu'en 1997 mais quelques trous dans les dates subsistent encore.



Cygne tuberculé *Cygnus olor*

Les effectifs de cet oiseau sédentaire augmentent à partir du mois d'avril pour atteindre leur maxi en août puis redescendent pour arriver à des minima en novembre et pendant tout l'hiver.

Malgré une meilleure prospection en 1998, les chiffres montrent un recul des effectifs par rapport à 1997.



Le Cygne tuberculé a été noté nicheur : les 01/04 et 11/04 : 1 couve sur le plan d'eau M14 (WM), (PM-RB-DS) (YB)*, le 13/06 : 3 juv (PM-RB)*, le 08/08 : 5 juv (PM)*, le 21/10 : 5 juv (JMG)*.

* Pour ces quatre données, il n'est pas fait mention des numéros des bassins. Il est probable qu'il s'agit de la même nichée.

Oie cendrée *Anser anser*

Cette espèce n'utilise pas souvent les gravières de Moru comme halte migratoire.

Une seule observation cette année : 4 le 20/11 (JPF).

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Cette espèce est visible de fin janvier à fin novembre avec un maxi de 3 oiseaux : 1f le 23/04 M16 (PMS).

1 couple le 28/01 (YB), 2 le 20/03 (WM), 1 le 23/03 M16 (PMS), 2 le 02/05 (PM-RB-DS), 1 le 03/05, 1 le 09/05 (FB), 3 le 05/11 (JPF), 2 le 23/11 M5 (PMS). Il n'y a pas d'indice de nidification certaine dans l'Oise cette année.

Canard siffleur *Anas penelope*

Ce canard n'est présent à Moru que pendant les périodes de migration. Toutes ces observations ont été faites sur le plan d'eau n°5. Mars : 2 (1m+1f) le 17/03 (CL), 24 (9m+15f) le 18/03 (CL-WM). Avril : 4 (2m+2f) le 01/04 (WM). Novembre : 8 le 01/11, 1 le 15/11 (YB), 1 le 16/11 (CL), 1f le 21/11 (AR), 1 le 23/11 (PMS-WM) 1 le 27/11 (WM).

L'effectif 98 est plus important et la présence plus groupée dans le temps qu'en 1997.

Canard chipeau *Anas strepera*

Ce migrateur, noté nicheur très rare dans la Somme, semble avoir stationné pendant quelques jours, en novembre, sur le plan d'eau n° 5 : 3 le 25/01 (FB), 1 le 28/01 (YB), 1m et 1f le 13/03 (WM), 15 le 03/10 (JPF), 2 le 05/11 (JPF), 3 le 16/11 (CL), 4 le 20/11 (JPF).

Une comparaison avec 1997, montre une baisse des effectifs de près de 50%. Cet écart est très important, mais à première vue les effectifs de Canard chipeau étaient exceptionnels à Moru en 1997.

Nous verrons sur une plus longue période si effectivement il y a une baisse des effectifs et dans quelles proportions.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Cette espèce migratrice partielle fréquente régulièrement les gravières de Moru, mais toujours en petit nombre. Toutes les observations ont été faites sur le plan d'eau n°5.

1m le 20/03, 1m et 1f le 27/03 (WM), 2 le 25/07 (PM), 1f le 21/11 (AR-YB), 6 le 21/11, 2 le 22/11 (FB).

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Maxi : 25 le 21/11 et 11 le 08/09 (YB).

Nous sommes loin des effectifs relevés sur les étangs de Longueuil-Sainte-Marie tout proches.

Cette espèce sédentaire, très commune, n'est pas un pensionnaire assidu des gravières de Moru. Celles-ci ne contiennent peut-être pas en quantité suffisante les éléments nutritifs nécessaires à son régime alimentaire. Bien qu'il se nourrisse beaucoup de graminées, le canard colvert préfère les étangs où il peut trouver des lentilles d'eau, du plantain aquatique et des invertébrés qu'il va chercher dans la vase.

Canard pilet *Anas acuta*

Les premiers sont vus à Moru le 05/03, dix jours plus tard qu'en 1997 où les premiers sont arrivés le 22/02. Par contre l'effectif est nettement supérieur cette année.

Passage pré-nuptial : La migration atteint son maxi au cours de la 3^{ème} décennie de mars avec 11 individus : 4 (2m+2f) le 05/03, 3 (1m+2f) le 20/03, 2 le 26/03 (CL), 11 (7m+4f) le 27/03, 6 (2m+4f) le 01/04 (WM).

Passage post-nuptial : Presque toutes les données sont regroupées en novembre : 1 le 15/11 (CL), 1 le 18/11 (JPF), 1m+1f le 21/11 (AR-YB), , 3 le 23/11 (PMS), 1m+1f le 27/11 (WM), 1m+1f le 25/12 (PMS).

Canard souchet *Anas clypeata*

Les premiers migrants sont plus tardifs qu'en 1997. Cette année les passages sont plus groupés dans le temps.

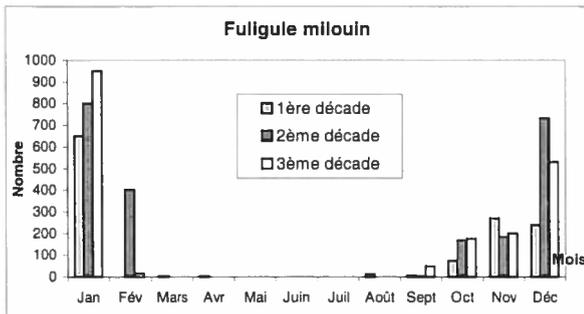
Le passage pré-nuptial commence dès la troisième décennie de février avec un pic en mars et en début avril : 9m le 27/02 (WM), 1m le 11/03 (JPF), 14 le 17/03, 10 le 18/03 (CL) ; 25 (12m + 13f) le 20/03, 10 (5m + 5f) le 01/04, 5 (3m + 2f) le 08/04 (WM).

Après le passage de deux éclaireurs en août, la migration post-nuptiale bat son plein en octobre et s'achève le premier novembre : 2 le 01/08 (PM) , 39

le 03/10 (JPF), 1f le 09/10, 3f le 12/10 (WM) 4 le 01/11 (YB).

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Hivernant et nicheur dans l'Oise, cet anatidé a



niché à Moru en 90 (4 pulli), en 92 (8 pulli) et en 93. Les hivernants atteignent, en janvier, des effectifs maxima en hausse par rapport à 1997.

Maxi : 950 le 25/01 (FB), 800 le 14/01, 730 le 15/12, 650 le 07/01, 530 le 24/12 (WM).

Les Fuligules milouins ont quitté Moru à la fin du mois de mars pour revenir au début du mois de septembre.

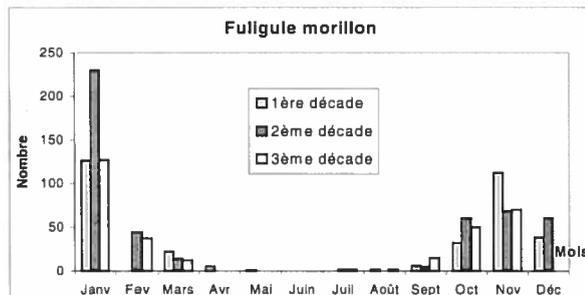
Fuligule nyroca *Aythya nyroca*

Oiseau fortement localisé et d'ordinaire peu commun : 1 le 26/10 (YB).

Cette espèce, plutôt rare à Moru, a été vue précédemment en 1981, 1984 et 1995. Un individu a séjourné sur le plan d'eau n° 5, du 26/10/1996 au 11/01/1997.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Migrateur et hivernant à Moru. Comme pour le



Fuligule milouin, ses effectifs atteignent un maximum en janvier.

Dès la première décade de février, les Fuligules morillons quittent les gravières de Moru pour retourner vers leurs lieux de nidification plus au nord. Leur retour s'amorce à la mi-Juillet ; ce n'est qu'à partir de la fin septembre qu'ils arrivent en masse. Maxi : 230 le 14/01 (WM), 127 le 28/01 (YB), 126 le 07/01 (WM), 112 le 01/11(YB).

La comparaison avec 1997 montre des effectifs stables.

Fuligule milouinan *Aythya marila*

1f le 15/11 (YB). Cette espèce occasionnelle dans l'Oise a été vue à Moru au cours des années : 1985, 1986, 1990, 1991, 1993, 1994, 1995, 1996 et 1997

Eider à duvet *Somateria mollissima*

Espèce hivernante en France, rare sur les plans d'eau intérieurs, plus courante sur le littoral. 1 mâle de premier hiver est présent sur M5 depuis le 22/12.

L'Eider à duvet n'a été vu qu'en de rares occasions à Moru : 1f en 1984 et 1f.im. en 1992.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*

Migrateur et hivernant régulier à Moru, il est présent en petits groupes en janvier, février, mars, novembre et décembre. Les derniers partent en mars : 3 le 26/03 (CL). Les premiers arrivent en novembre : 1f le 13/11 (JPF). Maxi : 5 (3m+2f) les 07 et 08/01 (WM-PMS), 5 (4f+1m H1) le 17/01 (AR), 5 (4f+1im.) le 27/02 (WM).

Le Garrot à œil d'or a séjourné à Moru, plus longtemps cette année qu'en 1997.

Harle piette *Mergus albellus*

2f le 14/01 (WM), 1f le 06/12 (JMV), 2f le 13/12 (FB).

Cette espèce migratrice et hivernante est relativement commune sur le littoral, beaucoup moins à Moru. Elle a malgré tout été vue en 1985, 1987, 1991, 1993, 1994, 1996 et 1997. Elle arrive généralement en décembre, quelques fois en novembre. Les derniers sont notés en février, très rarement en mars.

Depuis 1985, date à laquelle l'espèce est notée pour la première fois à Moru, on constate que les effectifs de mâles présents sont nettement inférieurs à ceux des femelles. Les mâles ne représentent qu'environ 20% de la population totale des Harles piette présents sur le site.

Harle bièvre *Mergus merganser*

2 le 21/11 (FB), 2 le 23/11 (PMS), 1m+1f le 27/11 (JPF-WM).

Migrateur d'ordinaire peu fréquent à Moru, il a été noté en 1985, 1986, 1987, 1988, 1993, 1995 et 1996. Sa présence s'étale de novembre à mars, exceptionnellement jusqu'en avril. Aucune observation n'est faite en 1997 alors que le rigoureux hiver 1996/1997 avait amené beaucoup de Harles bièvre dans l'Oise. Le gel des étangs les avait exilés vers la rivière Oise toute proche.

Erismature rousse *Oxyura jamaicensis*

Espèce rare à Moru. : 1f le 22/11 (FB), 1f le 06/12 (JMV). Antérieurement, elle a été observée : 1 f le 14/10/90, 3 f le 30/10/95, 1 f du 02/11 au 10/11/95.

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

Visible dans l'Oise d'avril à octobre, il fréquente les gravières de Moru pour pêcher, mais n'y séjourne pas. 1 en migration active le 18/09 (PMS).

Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*

Cette espèce sédentaire est très peu notée à Moru. Nous n'avons qu'une seule donnée qui n'est

pas significative car l'espèce est rarement notée. 1 le 01/11 (YB).

Encore une fois nous sommes en présence d'une espèce très commune dans l'Oise, certes pas très abondante à Moru, mais qui ne suscite pas non plus une grande attention de la part des observateurs.

Foulque macroule *Fulica atra*

Les données de Foulques macroules sont nombreuses mais encore insuffisantes pour être représentatives de sa présence continue à Moru. Nous n'avons aucune donnée entre avril et septembre alors que l'espèce est présente toute l'année.

Les maxi sont en recul : 800 individus étaient notés le 10/09/1997 pour 550 le 30/01 cette année. A noter la présence de 14 pulli le 12/05 (FB).

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

1 le 28/08 (JPF). Oiseau du littoral, sa présence reste occasionnelle. L'Avocette a été vue à Moru au cours des années 1973, 1986, 1995, 1996 et 1997.

Petit Gravelot *Charadrius dubius*

Sa présence à Moru s'échelonne de la dernière décennie de mars à la dernière décennie d'août.

Premiers : 2 le 22/03 (MOP), derniers : 2 le 27/08 (JPF). Maxi : 6 le 13/04 (JPF) et le 16/05 (PM-RB).

2 indices de nidification : 1 probable : 3 couples le 16/05 (PM-RB), 1 certain : 1 couple avec un pullus le 07/06 (PM/RB).

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Cette espèce migratrice, n'est présente qu'en petit nombre. Les données les plus importantes, correspondent à des oiseaux en vol. : 30 le 25/01, 18 le 03/03 en vol NO, 4 le 08/08, 10 le 12/08, 4 le 27/08, 7 le 28/08, 192 le 15/10 en vol sud, 8 le 11/09.

Bécasseau minute *Calidris minuta*

Une seule observation cette année pour cette espèce migratrice régulière, mais d'effectif variable. 1 le 24/09 (PMS). 1997 n'avait pas été meilleur : 1 seul oiseau.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Toujours de faibles effectifs pour cette espèce régulière à Moru : 1 le 27/08 (JPF), 3 le 28/09 (PMS), 13 le 15/10 (PMS), 1 le 21/11 (YB). Toutes ces données correspondent au passage postnuptial.

Barge à queue noire *Limosa limosa*

Elle est peu fréquente à Moru, une seule observation a été faite cette année : 1 le 03/03 (PMS) sur le plan d'eau n°15. Elle était absente en 1997.

Courlis cendré *Numenius arquata*

1 le 28/01 (PMS), 3 le 21/11 (FB). Plus commune sur le littoral, sa présence est toujours occasionnelle à Moru. Visible en 1989, 91, 92, 93, 95, 96, et 97.

Chevalier gambette *Tringa totanus*

Ses effectifs sont en régression à Moru, comme partout en France. (RIGAUD & SUEUR 1995). Deux observations seulement pendant la migration pré-nuptiale : 1 le 31/03 (WM), 1 le 02/05 (PM-RB-DS).

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

Les effectifs sont en régression par rapport à 1997. 1 le 10/04 (WM), 1 le 02/05 (PM-RB-DS), 3 le 03/05 (AR-FB). En 1997, 8 oiseaux avaient été vus lors de la migration pré-nuptiale.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

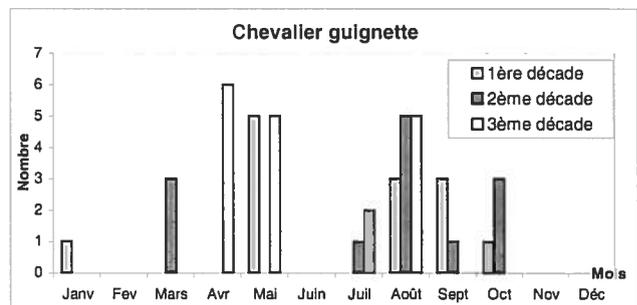
Hivernant depuis quelques temps dans l'Oise, mais surtout migrateur.

Donnée hivernale : 1 le 08/01 (PMS).

Passage pré-nuptial : 3 le 14/03 (PMS) et 2 le 22/03 (MOP).

Passage postnuptial : 1 le 01/08 (PM), 1 le 04/08 (WM), 3 le 08/08 (PM) et 1 le 27/08 (JPF).

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

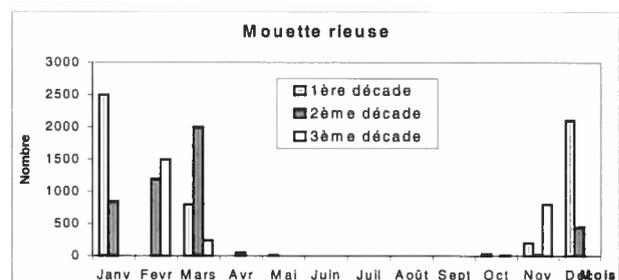


Une donnée hivernale : 1 le 08/01. Retour des migrateurs : 3 le 11/03. Dernières 3 le 10/10.

Mouette pygmée *Larus minutus*

Passage pré-nuptial : 1 le 25/04 (PM-RB-DS), 1 le 02/05 (PM-RB-DS). Passage postnuptial : 1 le 12/09 (CL-WM).

Mouette rieuse *Larus ridibundus*



Toujours une forte présence hivernale pour cette espèce, mais les effectifs sont en régression par rapport à 1997 (3400 la première décade de février 1997 pour 2500 en début janvier cette année).

Tous les comptages ont été faits sur le plan d'eau n°5.

Goéland cendré *Larus canus*

3 le 05/01 (AR), 3 le 21/01 (YB), 6 le 28/01 (YB), 1 H2 le 11/02 (WM), 1 le 03/03 (PMS), 3 le 21/11 (AR), 7 le 03/12 (AR), 1 le 25/12 (PMS).

Goéland brun *Larus fuscus*

Espèce surtout littorale mais de présence régulière et visible tout le long de l'année à Moru. 2 le 21/01 (YB), 1 le 11/03 (JPF), 1 le 11/09 (FB), 6 le 12/10 (CL-WM), 1 le 07/11 (AR), 1 le 27/11 (WM), 4 le 01/12 (WM), 3 (1 ad, 1 H1, 1 H2) le 03/12 (AR), 2 (1 ad, 1 H2) le 25/12 (PMS).

Les observations de 1998 sont surtout hivernales. Les effectifs sont moins importants qu'en 1997.

Goéland argenté *Larus argentatus*

Uniquement des petits effectifs cette année mais l'espèce est-elle notée de façon systématique ? 4 en vol le 25/01 (YB), 1 le 05/03 (WM), 1 le 11/03 (WM) 1 E1 le 14/03 (AR), 5 le 12/08 (JPF), 1 le 13/11 (JPF), 1 le 15/11 (YB), 3 le 27/11 (FB), 2 le 01/12 (WM), 8 le 03/12 (AR), 1 le 15/12 (WM).

Goéland leucophée *Larus cachinnans*

4 imm le 01/08 (PM), 2 imm le 15/10 (PMS), 3 H1 le 03/12 (AR). La période de présence est plus étendue cette année qu'en 1997 où toutes les observations avaient été faites en novembre. D'observation récente à Moru, c'est le 06/08/91 que le Goéland leucophée avait été noté pour la première fois sur le site.

Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*

1 ad + 1 H1 le 05/01 le 25/01 sur le n°5 (AR) et le 08/01 sur le n°7 (PMS). 1 seule observation auparavant : 1 le 23/01/95.

L'observation de cet oiseau pélagique est très rare à Moru. C'est occasionnellement qu'il est visible à l'intérieur des terres après les gros coups de vent d'Ouest.

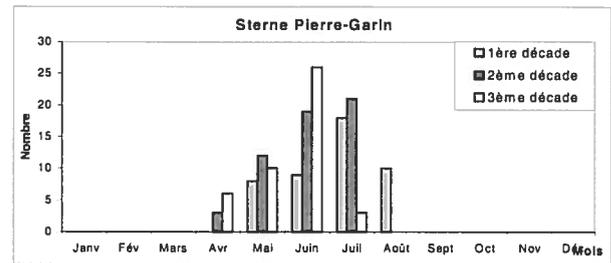
Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

Premières : 3 le 11/04 (PM-RB-DS).

Nidification : 1 couple cantonné sur M15 le 09/05 (PMS) puis plus rien sur cet étang. Les naissances ont été constatées sur M11 avec : 1 couple cantonné le 04/05 (PMS)(RB-DS), 2 couples cantonnés le 09/05 (PMS), 5 adultes couvant plus 2 pulli le 07/06 ((PMS).

Plusieurs poussins sont notés par la suite, mais le lieu de nidification n'a pas été spécifié. Au regard des autres données nous pouvons penser, sans grand risque d'erreur, qu'ils ont été vus sur M11. A

savoir : 6 adultes couvant plus 1 couple avec pulli le 07/06, 7 adultes couvant plus 2 couples avec pulli le 13/06, 5 adultes couvant plus 4 couples avec pulli le 20/06, 19 plus 7 poussins le 19/06 puis toujours sur M11 : 26 le 24/06 dont 9 imm plus 3 ad couvant (WM), 14 juv volants le 15/07 (WM).



Guifette noire *Chlidonias niger*

Peu d'observations cette année. Cette espèce est visible surtout en mai : 2 le 09/05 (PMS), 1 le 17/05 (PMS).

BILAN

Il semble que, cette année encore, les anatidés ont fréquenté les gravières de Moru-Pontpoint avec autant d'assiduité qu'en 1997. Quelques fluctuations sont à noter mais il s'agit là d'un phénomène naturel qui n'est pas spécifique à Moru-Pontpoint. Les effectifs de limicoles à Moru sont en nette régression cette année. Certaines espèces comme le Bécasseau cocorli, le Bécasseau variable et le Combattant varié n'ont pas été vus. Les effectifs de Bécasseau minute, de Chevalier gambette, de Chevalier aboyeur et de Chevalier guignette semblent en recul de plus de 50% par comparaison à 1997. Seuls les Petits Gravelots, et les Chevaliers culblancs ont un effectif stable mais de faible importance. L'évolution des rives du plan d'eau n°16, le seul qui leur offrait des berges accueillantes, est très probablement la cause principale de ce phénomène. Les autres plans d'eau de Moru-Pontpoint n'ont pas un profil de berge adapté aux limicoles ce qui entraîne un déplacement des populations vers d'autres sites proches comme Chevières ou Houdancourt et, dans une plus faible mesure, vers Verberie aux Remises d'Herneuse.

Cependant certains dérangements sont apparus ou se confirment. Trois activités en sont partiellement responsables :

1) La pêche.

Elle ne trouble pas directement la tranquillité des oiseaux, mais l'occupation de plus en plus importante des rives éloigne certaines espèces qui ont besoin d'accéder aux berges pour s'alimenter.

Des coups de canon tirés sur le plan n°1 ou 2 pour éloigner les cormorans qui, selon les pêcheurs, « dévorent tout le poisson » ont pour effet de faire fuir un grand nombre de fuligules et de mouettes.

2) La chasse.

Les chasseurs fixés sur le plan d'eau n°6 ne semblent pas effrayer l'avifaune posée sur le n°5. Ce qui est plus préoccupant c'est la présence de cartouches sur les rives et tout autour du plan

d'eau n°5, ce qui expliquerait le vide constaté certains jours sur ce même plan d'eau.

3) Les équipées nocturnes.

Des bandes d'individus viennent la nuit et se livrent à des activités franchement louches. Il suffit de voir les restes de leurs jeux nocturnes (cannettes de bières, voitures calcinées...) pour se faire une idée du dérangement provoqué par ces énergumènes. Ces troubles semblent se produire un peu partout à Moru mais plus particulièrement autour des plans d'eau n° 15 et 16 qui offrent l'avantage d'être éloignés de la route.

Pour rester optimistes nous terminerons par une note heureuse. Quelques nidifications ont été constatées cette année :

- le Cygne tuberculé, c'est une confirmation,
- le Grèbe castagneux , c'est, semble-t-il, une première,
- la Sterne pierregarin c'est pour elle un retour, espérons qu'il ne sera pas éphémère.

REMERCIEMENTS

Cet inventaire n'aurait pas été possible sans la participation des observateurs dont la liste suit dans l'ordre alphabétique :

Rémi Baradez (RB) Yves Bas (YB) Jean-Philippe Bonnel (JPB) Etienne Challet (EC) Jean-Paul Fagard (JPF) Claude Guyot (CG) Jean-Marie Gernet (JMG) Marie-Christine Juckowski (MCJ) Cédric Louvet (CL) Pascal Malignat (PM) Jean-Bernard Marque (JBM) William Mathot (WM) Marie Odile Perret (MOP) Alain Rouge (AR) Didier Sénécal (DS) Pierre et Marc Sengez (PMS) Franck Spinelli (FS) Catherine Walbecke (CW).

Merci à tous.

BIBLIOGRAPHIE

- RIGAUX T. et SUEUR F.(1995) *Chevalier gambette in COMMECY X. MERCIER E. & SUEUR F. - Atlas des Oiseaux Nicheurs de Picardie »* (1983-1987). Centrale Ornithologique Picarde. 241p.
- LOUVET, C. (1997). Etude de l'avifaune de l'étang n°5 Moru-Pontpoint. CPIE Pays de l'Oise. Conseil Régional de Picardie.
- MATHOT, W. (1998). Moru. Pic Mar n°4 : 11-27.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994) *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France* (1985-1989). Société Ornithologique de France.

William MATHOT
241 Rue principale
60490 Ressons-sur-Matz
william.mathot@wanadoo.fr